



HAL
open science

Dialectologie grecque.

Sophie Minon

► **To cite this version:**

Sophie Minon. Dialectologie grecque.. Dialectologie grecque., 2022, pp.107-132. 10.4000/ashp.5178 .
hal-03787414

HAL Id: hal-03787414

<https://hal.science/hal-03787414v1>

Submitted on 25 Sep 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dialectologie grecque

Sophie Minon



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ashp/5178>

DOI : 10.4000/ashp.5178

ISSN : 1969-6310

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2022

Pagination : 107-132

ISSN : 0766-0677

Référence électronique

Sophie Minon, « Dialectologie grecque », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences historiques et philologiques* [En ligne], 153 | 2022, mis en ligne le 10 juin 2022, consulté le 15 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ashp/5178> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ashp.5178>

DIALECTOLOGIE GRECQUE

Directrice d'études : M^{me} Sophie MINON

Programme de l'année 2020-2021 : I. *Nouveautés dialectologiques : à propos d'une nouvelle édition du palmarès laconien de Damonôn; nouveau corpus de Rhamnonte par V. Pétrakos, vol. VI, 2020.* — II. *Histoire des mots et noms de personnes : projet ANR Paris, Oxford LGPN-Ling, en préparation du Nouveau-Bechtel (Die historischen Personennamen des Griechischen bis zur Kaiserzeit, 1917) : analyse étymologique et sémantique des anthroponymes grecs antiques en ligne et préparation du premier volume du dictionnaire imprimé. Onomastique et prosopographie argiennes (Épidaure).* — III. *Lamelles oraculaires : difficultés inhérentes à leur lecture (anacoluthes, structures abrégées, hapax, identification des dialectes) ; comptes de construction : Épidaure, Delphes, etc. Inscriptions du Sud-Est égéen (Cos, Théra, Nisyros, Astypalée, etc.).*

En raison d'un congé de recherches du directeur d'études, les conférences ont été données, de début mars à fin mai 2021, par le docteur habilité M. Enrique Nieto Izquierdo (CNRS, ANHIMA, chercheur associé au projet LGPN-Ling).

La première séance est consacrée à la présentation d'une recherche du directeur d'études destinée initialement à être présentée au colloque *Contacts linguistiques en Grèce antique : diachronie et synchronie* qui devait être coorganisé en octobre 2020, à Lyon, par A. Alonso Déniz, M. del Barrio Vega, J. Méndez Dosuna, E. Nieto Izquierdo et G. Van Heems, mais qui a été reporté en raison de la pandémie. Le sujet est le suivant : « Les noms interlinguistiques en Méditerranée antique : taxinomie et phénoménologie de l'acculturation onomastique ».

Le traitement de cette question était une priorité : il explique indirectement, en effet, nos critères de sélection des noms retenus comme grecs dans le dictionnaire dont le premier volume est à paraître, par opposition à ceux qui en ont été exclus comme non grecs (bien qu'inscrits en alphabet grec : critère qui fonde le dépouillement plus large opéré dans le *Lexicon of Greek Personal Names* d'Oxford dont nos travaux analysent le matériel) ou comme n'arborant que la marque d'hellénisation minimale qui a consisté à pourvoir des bases non grecques de suffixes grecs. Mais cela nous aura permis par là-même de donner une révision critique de la terminologie, parfois approximative ou même impropre, jusqu'ici employée pour définir certaines catégories de ces noms, parfois aussi dits génériquement « hybrides » ou bi- ou tri-lingues, et surtout de définir une échelle graduelle d'interpénétration – ou hybridation – des usages linguistiques et culturels dans la dénomination anthroponymique en différents contextes de contacts.

Nouveautés dialectologiques

Sparte : à propos d'une nouvelle édition de la stèle spartiate dite « de Damonôn »

Nous nous sommes penchés sur ce texte laconien ancien (voir aussi *BE* 2020, n° 158), non qu'il soit inédit, puisqu'il figure, par exemple, déjà dans le recueil *Greek*

Dialects de Buck (1955), au n° 71, et avant cela dans les *IG V 1 213*, mais parce que son interprétation a été reprise à nouveaux frais par notre collègue, spécialiste de la Laconie et des concours équestres et autres épreuves sportives : l'historien anglais Paul Christesen de l'université de Cambridge. Sa publication prend la forme d'un supplément de 231 p. de la revue électronique *Histos*, paru en 2019 (<https://research.ncl.ac.uk/histos/documents/SV10.ChristesenDamononStele.pdf>). Nicole Lanérés, qui a sous presse dans la collection Hautes Études du monde gréco-romain une monographie intitulée *Inscriptions laconiennes* intervient à plusieurs reprises au cours de cette présentation, notamment à propos de la localisation en Laconie des sanctuaires où se déroulent les concours équestres et gymniques. C'est là que Damônôn a remporté de nombreuses victoires qu'il a eu à cœur de célébrer en les faisant inscrire sur une haute stèle de marbre exposée sur l'acropole de Sparte.

L'inscription est datée des dernières années du 5^e ; *ca* 400 paraît une approximation assez fiable, même si les événements relatés, en l'occurrence les victoires de Damônôn et de son fils Enumakratidas, remontent nécessairement plus haut : vu leur nombre, elles peuvent s'être échelonnées au long du dernier tiers du siècle, soit entre 430 et 400 environ (Christesen, p. 23). La datation repose, comme le plus souvent pour les textes des époques archaïque et classique, sur l'observation comparée, d'une inscription à une autre, d'une cité de la région à une autre, voire dans les régions avoisinantes, de la forme des lettres. Cependant, l'étude de l'iconographie – le haut de la stèle porte une représentation de quadriges – faite par M. Kiderlen 2010 (dans Id. et P. Themelis (éd.), *Das Poseidonheiligtum bei Akovitika in Messenien*, Wiesbaden, p. 144-145) oriente, elle aussi, vers le tout début du 4^e.

Ce document, qui est le plus long texte de la région (94 l.) et l'un des plus anciens, a été abondamment exploité, notamment, encore récemment, en 2013, par M. Nafissi (dans F. Berlinzani [éd.], *La cultura a Sparta in eta classica*, Trento, p. 136-149), qui a tenté grâce à lui de reconstruire le réseau des fêtes religieuses en Laconie, en s'interrogeant sur la façon dont la circulation des participants et des spectateurs pouvait contribuer à construire le sentiment d'une identité commune parmi les Spartiates et leurs périèques. Ce n'est pas tant le laconien employé au long du texte qui pose problème que l'interprétation même de celui-ci, dont la structure paraît comporter des répétitions, difficiles à justifier sur un monument d'un tel prestige, érigé au lieu le plus en vue, dans une région réputée pour la *brevitas* des prises de parole, la rareté des écrits, aux époques les plus anciennes et où, de surcroît, le matériau à graver était utilisé avec parcimonie.

Pose surtout problème l'identification des différentes épreuves équestres. On considère généralement que le palmarès du commanditaire et de son fils répertorie des victoires à la course de chars (*tethrippon*), à la course à cheval (*kelex*, cheval de course) et à la course à pied (sur différentes distances). Or, il est tout à fait remarquable que la course de quadriges, la plus prestigieuse des épreuves équestres, ne soit mentionnée de façon explicite qu'une fois dans le texte, à son tout début, l. 7, après la dédicace métrique. La mention du *kelex*, en revanche, est plus fréquente. Mais ce qui revient de façon plus récurrente est la référence intrigante aux ἐνθεβόηαις ἡίπποις (att. ἐνθεβόσαις ἵπποις), syntagme au dat. fém. pl., sans difficulté apparente de traduction, mais dont Christesen propose une interprétation inédite, que nous avons

étudiée pas à pas... Elle suppose quelques compétences dans les arts équestres, pour lesquelles s'avère utile l'observation des pratiques contemporaines, aisée à partir de sources vidéos en accès libre sur internet (cf. <http://www.hippologie.fr/les-allures-du-cheval> et, sur l'exercice de voltige qui consiste à monter sur un cheval en mouvement, par exemple : https://www.youtube.com/watch?v=f55Obt_W3CQ). La collation des sources à la fois épigraphiques, littéraires et lexicologiques ainsi que numismatiques et archéologiques sur ces sujets a permis à l'auteur d'exploiter à fond ce dossier épineux. L'interprétation du texte se joue dès les l. 12 à 17 :

καὶ Ποιοΐδαια Δαμόνῳ[ν]
 ἐνίκῃ ἡέλει **καὶ ἡο κέλεξ**[ξ]
ἡαμᾶ αὐτὸς ἀνιοχίδῳ
 ἐνῆεβόῃαις ἵπποις
ἡεπτάκιν ἐκ τᾶν αὐτῶ
 ἵππων κέκ τ αὐ[τ]ῶ ἵππ[σ].

La syntaxe, ici, rugueuse (incise et adverbe multiplicatif insistant, signalés ici en gras), est fluidifiée à l'énoncé suivant où la victoire au *kelex* est à nouveau mentionnée, aux l. 24-30. Avant Christesen, on tendait à comprendre les quatre premières lignes : « Aux Poseidonia, Damônôn était vainqueur [imparfait dit « de palmarès », Lallot, *Syntaktika*, 2001, p. 1-22] (s.e. : au quadriges), à Hélos, et son cheval de course en même temps, lui-même tenant les rênes, avec des juments dans le plein éclat de leur puberté », comme si le quadriges était tiré par quatre jeunes juments. Le problème est cependant que les juments sont mentionnées de façon récurrente par la suite, sans plus aucune mention du quadriges. Et qu'il semble que les victoires remportées par D. aux mêmes concours (*Athanaia* et *Gaiawochos*) soient mentionnées deux fois : d'une part, au début du texte, l. 6-11, d'autre part, à la fin, l. 66 à 94. Pour l'auteur, la meilleure solution serait alors de considérer que les victoires remportées *avec des juments pubères* sont distinctes de celles au *tethrippon* ; le *kelex* représentant encore un troisième type d'épreuve équestre. L'hypothèse de Christesen, exposée brillamment, avec un efficace recours aux sources, est d'identifier l'épreuve où l'on fait courir des juments avec la *kalpè*. Cette épreuve doit son nom au type de trot auquel est donné aujourd'hui, y compris dans l'hippologie française, le nom anglais de *canter*, que l'on peut définir comme le trot de relâche du cheval de course.

L'épreuve de *kalpè* est décrite par Pausanias (5.9.1-2), qui la distingue de l'*apènè*, où les chevaux sont des mâles : dans la *kalpè*, le cheval était une jument ; le cavalier en descendait en plein trot et achevait l'épreuve en courant à son allure, sans cesser de la tenir par la bride. L'*apènè* est décrite, quant à elle, par Denys d'Halicarnasse (*A.R.* 7.73.2-3), comme la course à pied qui a lieu, cette fois, à la fin de la course de quadriges et fait s'affronter les assistants des cochers, dits *anabatai* (ἀναβάται, Plat. et Paus., poète. παραβάται, voire ἀποβάται). De nombreuses terres cuites contemporaines de notre inscription retrouvées au sanctuaire d'Amyclées représentent le motif du cavalier armé d'un bouclier descendant d'un cheval en mouvement, cf. notamment G. Salapata, « Myth into Cult: Alexandra/Kassandra in Lakonia », dans V. Gorman et E. Robinson (éd.), *Oikistes: Studies in Constitutions, Colonies, and Military Power in the Ancient World, Offered in Honor of A. J. Graham*, Leyde, 2002, p. 131-159. L'auteur rapproche cette épreuve de l'entraînement militaire de la cavalerie : des sources

témoignent, comme c'est logique, de la nécessité pour les cavaliers de pouvoir en toute circonstance monter à cheval ou en descendre rapidement (Xén. *Hipp.* 6.4-5). Le même Xénophon (5.13 et 9.7) mentionne en particulier l'existence, dans les régiments de cavaleries de certaines cités, de fantassins, comparables *mutatis mutandis* à nos voltigeurs, qui couraient à pied aux côtés des cavaliers, dits *hamippoi*. Cet entraînement militaire est replacé dans le contexte lacédémonien. Observations, à partir aussi de l'inscription *IvO* 160, qui commémore à Olympie les victoires au quadriges en 396 et 392^a de Kyniska, fille du roi de Sparte, Archidamos (texte transmis aussi par l'*Anthologie Palatine*, XIII, épigramme 16), sur le caractère ostentatoire, dans le contexte spartiate, de telles victoires et de leurs commémorations inscrites.

Une objection dirimante peut cependant être formulée à cette identification de l'épreuve : les juments pubères sont toujours mentionnées au pluriel, alors que la *kalpè* est une épreuve de voltige effectuée à l'aide d'une seule jument. Comme de nombreux passages où elles apparaissent relatent des victoires répétées (τετράκις, ὀκτάκις), le pluriel aurait pu s'y expliquer comme référant aux juments montées successivement. Cependant, le même pluriel est employée dans la dernière partie du texte (l. 66 *sqq.*), où le palmarès prend un tour différent puisqu'il est quatre fois daté de l'année d'un éphore éponyme et rend compte de l'événement exceptionnel qui a consisté à ce que le père et le fils, cette fois, apparemment tous deux adultes (absence, à cette fin de texte, de toute mention de catégorie d'âge, pour le fils), remportent chacun une victoire un seul et même jour (μῆς ἁμέρας ἡμῶ) : le premier, une victoire équestre, le second, une victoire à la course. S'y ajoute une troisième victoire, au cheval de course, présentée elle aussi comme ayant lieu en même temps, ce qui implique le plus probablement que ce cheval était monté par un troisième individu, c'est-à-dire l'équivalent d'un jockey, cf. notamment l. 66-73 :

ἡυπὸ δὲ Ἐχμενέῃ ἔφορο[v]
 τάδε ἐνίκῃ Δαμόνῳ·
 Ἀθάναια ἐνῆβόθαις
 ἡίπποις αὐτὸς ἀνοχίῳν
 70 καὶ ὁ κέλεξ μῆς
 ἁμέρας ἡμῶ ἐνίκῃ, καὶ
 ἡο ἡυιὸς στάδιον ἡμῶ
 ἐνίκῃ.

*Sous l'éphorat d'Echménès,
 Damonon a remporté les victoires suivantes :
 les Athanaia avec des juments pubères
 – c'est lui-même qui tenait les rênes ;
 son cheval de course a été vainqueur
 le même jour en même temps.
 Et son fils a remporté la course du stade en
 même temps.*

Il paraît dans ce cadre injustifiable que la jument qui aurait été menée à la *kalpè* soit représentée par un syntagme énoncé au pluriel. Nous en concluons alors, en en revenant à l'interprétation traditionnelle, que la mention unique du quadriges, l. 7, se voit ensuite relayée par celles des juments qui y étaient attelées. Cette mise au premier plan des animaux et l'insistance sur leur jeunesse rejoignent la valorisation du *kelex* plus que de l'homme qui le monte et paraissent indiquer une forme d'ostentation de la richesse, voire de publicité pour l'écurie de ce propriétaire, à vocation éventuellement économique (ventes de chevaux).

Pour en revenir à la question du recours des propriétaires de chevaux à un jockey ou même à un conducteur de char, des témoignages anciens l'attestent : par exemple, l'aurige de Delphes n'était que le cocher du vainqueur, comme l'atteste une

inscription (Hansen *CEG* I 397, entre *ca* 530 et 473^a), qui attribue la victoire au tyran de Géla, Polyzalos. Le fait que cette victoire, récurrente dans l'ensemble du palmarès, ne soit jamais attribuée à un cavalier identifié, mais soit au contraire toujours énoncée comme celle du cheval lui-même conforte encore cette interprétation. Si le cavalier avait en revanche été le père ou le fils, cela aurait en particulier impliqué qu'un enfant (cf. le début du palmarès du second, l. 36-37) était susceptible de monter, dès cette tranche d'âge, comme l'atteste, certes, Pausanias (VI 2, 6 : ἔστι γὰρ δὴ καὶ ἡ νίκη τῷ παιδί Ἰππου κέλητος). Mais la lecture de la ligne 36 : πρᾶ[τος π]αί<δ>ον δολ[ιχόν] [Λιθ]ῆσια καὶ κέλεξ μιᾶς [ἀμέ]ρας ἡμ[ᾶ] ἐν[ί]κ[ον] (litt. ils étaient / furent victorieux, le même jour, en même temps : Enumakratidas, arrivé premier au dolichos dans la catégorie « enfants » aux Lithèsia, et le cheval de course), paraît impliquer que leurs deux victoires, à l'enfant et au cheval, à deux épreuves différentes, et surtout si elles avaient lieu *en même temps*, l'une sur l'hippodrome, l'autre au stade, aient été le fait, à nouveau, de deux individus différents. Or l'identification avec le père du cavalier qui montait le *kelex* pendant que le fils courait le *dolichos* paraît exclue : elle eût été immanquablement explicitée, comme elle l'est à partir de la l. 66. Le recours au jockey paraît chaque fois la meilleure explication.

Lecture suivie du texte qui s'ordonne globalement comme suit :

- (1-5) dédicace métrique ;
- (6-34) victoires équestres de Damônôn adulte (avec notamment le cheval de course) ;
- (35-49) victoires athlétiques de son fils Enumakratidas, enfant et adolescent, et du cheval de course ;
- (49-65) victoires athlétiques de D. enfant (sans mention de cheval de course) ;
- (66-94) datation par quatre époques éponymes de victoires du père adulte (au quadrige et au cheval de course) et du fils adulte (à différentes courses) *le même jour*.

Signalons parmi les traits laconiens, l'affaiblissement articulaire du *s* intervocalique aoristique restauré (νικάῃας, l. 3, ἐνίκαῃε, l. 6, etc., qui contraste avec l'absence d'aspiration initiale pour le nom des rênes, cf. l. 8, ἀνιοχίῳν), en général conservée dans les autres dialectes, hormis l'éléen (cf. mes *IED*, p. 344-352), voir la thèse de 2007 accessible sur le site de l'université Complutense de Madrid de A. Alonso Déniz, *Estudios sobre la aspiración de /s/ en los dialectos griegos*. La yodisation de /i/ en hiatus devant /o/ (ἀνιοχίῳν) est commune à plusieurs dialectes doriens (argien, crétois notamment), cf. notamment J. Méndez Dosuna, « ¿El cambio de <ε> en <ι> ante vocal en los dialectos griegos: una cuestión zanjada? », dans E. Crespo *et al.* (éd.), *Dialectologica Graeca*, Madrid, 1993, p. 237-259. Le *digamma* continue d'être noté à l'initiale, y compris en composition, dans un théonyme où le conservatisme du signifiant est attendu (Γαῖαφόχῳ, l. 9, 83, 92). Remarquable *junctura* à l'instrumental en /a:/ ταυτᾶ ἡᾱτ(ε), l. 4, correspondant à ion.-att. οὕτως ὅσ(τε), et dans le même environnement, l. 5, agglutination de particules πέποκα (att. πόποτε), avec en tête la particule pronominale faite sur le thème de l'indéfini (lat. *quō*) adverbialisée à l'instrumental en /e:/, qui est bien attesté en crétois, cf. Bile *Dialecte crétois*, p. 211-212. L'expression de la possession est exprimée par l'anaphorique αὐτῷ, qu'elle soit ou non réfléchie, à la différence de l'ionien-attique qui a développé une syntaxe plus sophistiquée, où la possession réfléchie est exprimée par αὐτοῦ, avec aspiration

initiale ou *ἑαυτοῦ*. Le nom du cheval (*i. e.* **h₁kuo-*, Myc. *i-ḡo*) présente une aspiration initiale (généralisée en grec, mais d'origine débattue, en face de tarentin ἵκκος (*E. M.*) et anthroponymes tarent. et épidaur. Ἴκκος, macéd. Ἴκκότας, Ἴκκότιμος *LGPN*, s.vv.), dont rend compte le nom du quadrigé, τεθρίπποι, l. 7 (cependant, absence de notation en composition dans l'anthroponyme Εὔπιπος, l. 74). Série d'adverbes distributifs en -κιν plutôt qu'en -κίς, avec -n adverbialisant plutôt que -s, dans τετράκιν, l. 10, etc., heπτάκιν, l. 16, ὀκτάκιν, l. 25.

Intéressante énumération de concours associés aux fêtes célébrant diverses divinités locales, parfois connus par cette seule inscription, et aux sanctuaires difficiles à localiser de ce fait : ἐν Γαιαφόχῳ, ἐν Ἀριοντίας, l. 24 et 40, avec l'emploi archaïque de ἐν + gén., conservé en prose ion.-att. pour le seul ἐν Αἴδου (sur l'étymologie du nom de cette dryade, cf. mon article de *Glotta*, 93, 2017, p. 95-116); et plus souvent des neutres pl. : Ἀθάναια, l. 10, etc., Ἐλευθύνια (assimilation de /i/ en [u] par le /u/ de la diphtongue précédente), l. 11, etc., Ποχοῖδια, l. 12 et 18 (forme de substrat achéen, cf. gén. Ποσοιδᾶνος, Tégée, 5^a [Dubois, *RDA* 2, p. 14], non loin de la frontière arcado-spartiate), Λιθέσια, l. 37, etc., Παρπαρόνια, l. 44 et 63, et Μαλεάτεια, l. 57. N. Lanérés présente, à partir de la carte de la Laconie qu'elle publiera dans le livre sous presse, la localisation de plusieurs de ces concours, connus parfois aussi par les sources littéraires. Elle fait remarquer le caractère non seulement religieux mais aussi politique de la géographie de la région dont la mention des différents concours dans ce palmarès permet d'esquisser les contours : l'unité politique de l'ensemble de la Laconie et de la Messénie en ressort. Elle signale que les principaux concours que font connaître à Sparte les sources littéraires, à savoir Κάρνεια, Ἰακίνθια et Γυμνοπαιδιά, ne donnent curieusement lieu à aucune mention dans le palmarès ni de Damônôn ni de son fils. Cela s'explique probablement par le fait que ces trois grandes fêtes proprement spartiates ne comportaient d'épreuves ni hippiques, ni probablement athlétiques comparables aux courses régulières auxquelles a été victorieux Enumakratidas.

Mention aussi de huit victoires remportées aux *Pohoidaia* de Thouria, curieusement orthographiée, au datif, Θευρία, avec cette diphtongue radicale inattendue, puisque le nom de cité figure partout ailleurs, certes dans des sources épigraphiques moins anciennes ou littéraires (rassemblées dans l'*Inventory of Archaic and Classical poleis* de Mogens Hansen et Thomas Heine Nielsen, 2004, n° 322 [G. Shipley, pour la Laconie]) sous la forme Θουρία, qui rencontre l'autre nom de cité d'Italie méridionale, Θούριοι, dont Étienne de Byzance nous confirme indirectement l'étymologie (ἀπὸ Θουρίας πηγῆς) : la source porte le nom parlant de « La jaillissante », fait sur le vieil adjectif épique θούριος (< **θoρF-*) « impétueux », de même famille étymologique que θρόσσω « jaillir, saillir, féconder » (Chantraine, *DELG*, s.v.). C'est donc un /o:/ issu d'un allongement compensatoire qui doit être posé au radical, qu'on eût attendu noté <O> dans notre texte inscrit en alphabet épichorique, puis <Ω>, en lacorien sévère (une seule notation pour les longues de la série moyenne, qu'elle soient héritées ou secondaires). Il est vrai que l'anthroponyme éléen Ἀριουντίας (*SEG* 49, 489) atteste, ca 500, l'emploi sporadique du digraphe <OY> y compris en zone dialectale de type sévère, innovation graphique originaire de Corinthe, zone de dorien doux, où elle a été motivée par la volonté de distinguer les quantités vocaliques dans

la notation de la poésie, comme l'a bien montré R. Wachter (*Non-Attic Greek Vase Inscriptions*, Oxford, 2001, § 219 et 220); mais des traces isolées s'en rencontrent dans l'ensemble du Péloponnèse. Bourguet, *Le dialecte laconien*, Paris, 1927, p. 52, parle d'« indication très précieuse sur la prononciation populaire de *o* long fermé, qui n'est pas un son rare en laconien, bien que les allongements et contractions y soient en *o* long ouvert; on verra que *Y* se prononce [ou] ». Il signale que le nom de la déesse des Ἐλευθώνια « s'écrit sur des briques tantôt Ἐλευσίας tantôt Ἐλυσίας » (génitifs, respectivement *IG V 1 868* et *867*). Par conséquent, c'est l'indice d'une évolution locale précoce de l'articulation de la diphtongue, tôt monophthonguée en /u:/. Il s'agit donc ici d'une graphie inverse : la convergence à la fois de /eu/ et de /u:/ et de /o:/ et /u:/ rend interchangeable les graphies épichoriques <EY>, <Y> et <O>, d'où la substitution pour noter ici /o:/ de <EY> à <O>.

Les victoires d'Enumakratidas n'appellent ensuite que peu de commentaire. Il est notable cependant que le fils, jusqu'à l'âge probablement adulte (victoires mentionnées à partir de la l. 66), ne se soit illustré, à la différence de son père, qu'en tant qu'athlète, aux différents types de courses à pied (sauf à considérer – mais nous avons tendu à l'exclure – qu'il montait lui-même, enfant et adolescent, le *kelex* dont les victoires auraient été portées à son actif aux l. 37, 42 et 47) : il paraît de ce fait cantonné dans un second rôle, à l'intérieur d'un énoncé qui paraît dicté par son père. Celui-ci se donne, au contraire, un rôle de premier plan, comme le montrent le fait que son nom soit le premier mot du texte et que vienne ensuite la mention d'abord de ses propres victoires équestres, puis aux l. 66 *sqq.*, lors de la datation des triples victoires, celle de son nom, en tête aussi. Tout cela contribue à faire ressortir le prestige supérieur de ce type d'épreuves, et notamment de la course de quadriges, en même temps que la force de l'autorité paternelle.

Quant à la question de savoir si les quatre victoires datées de trois éphores différents recouvrent certaines des victoires hippiques de Damônôn déjà mentionnées aux l. 9 et 10, qu'elles reprendraient ici dans le cadre d'une forte valorisation des triples victoires de la famille, à la fois au quadriges, au *kelex* et aux courses athlétiques, ou si au contraire elles s'ajoutent aux premières, elle reste difficile à résoudre. L'interprétation de l'imparfait ἐνίκη employé l. 67, aspect récurrent jusqu'à la fin du texte, à la différence de l'aoriste conclusif employé en début de texte, pour annoncer le palmarès de D., l. 6, et l. 35, pour débiter celui de son fils, n'est à ce titre d'aucun recours : le contexte générique du palmarès entier comme le contexte des victoires simultanées suffisent à le justifier; l'aoriste qui contraste avec lui n'a été employé que deux fois, l. 6 et 35, chaque fois accompagné d'un présentatif et avec une valeur résultative, dans l'annonce du palmarès, du père, puis du fils.

L'organisation d'ensemble du texte paraît néanmoins globalement chronologique (sauf le retour en arrière concernant les victoires athlétiques du père, énoncées directement à la suite de celles du fils), avec cependant des regroupements thématiques par concours, destinés à mettre en avant le nombre des victoires remportées à chacun d'eux, le bouquet final étant représenté, à partir de la l. 66, par les triples victoires familiales deux fois réitérées, à la fois aux *Athanaia* et au concours de *Gaiawochos*, destinées à passer dans les annales de la cité et datées par conséquent des éphores éponymes des années où elles ont eu lieu. Or, comme il semble que le fils soit, en

cette fin du texte, mis en vedette, cette fois, en tant qu'adulte comme son père, ces années pourraient à peu près correspondre aux dernières années de prouesses communes du père et du fils avant la gravure de l'inscription : les années d'éphorat d'Echéménès, d'Euippos et d'Aristeus seraient alors, conformément à la chronologie proposée *supra*, à dater aux alentours des années 400^a. Comme par ailleurs Damônôn paraît avoir cherché à valoriser son *aretè* en l'ancrant dans la chronologie, et très précisément *in fine* dans celle de la cité, on tendra en définitive à considérer plutôt que les triples victoires familiales s'ajoutaient à ses quatre victoires personnelles aux concours de *Gaiawochos* et aux *Athanaia* mentionnées au tout début du texte, qui devaient correspondre plus vraisemblablement à la période de ses débuts agonistiques comme conducteur de quadriges.

La reprise enfin du nom du premier éphore, Echéménès, mentionné la première fois, l. 66, pour dater la triple victoire aux concours *Athanaia*, et une seconde fois, l. 90, à la toute fin de l'inscription, malheureusement brisée après la l. 94, à propos d'une (possible) triple victoire aux concours de *Gaiawochos* indique peut-être que l'année où il était éphore, ce sont deux triples victoires qui ont illustré cette famille aristocratique, à chacun de ces concours parmi les plus prestigieux de Laconie, puisque on sait du moins que les *Athanaia* étaient célébrés en l'honneur de la déesse qui avait son sanctuaire sur l'acropole de Sparte et à laquelle Damônôn a dédié ce palmarès. Cette hypothèse économique évite de relancer le débat, stérile en l'absence de nouvelles sources, sur la possible itération de l'éphorat.

Inscription de la collection V. Bojkov (Sofia) publiée par A. Sideris, ZPE 215 (2020), p. 104-112

Grande hydrie d'apparat en bronze (plus de 42 cm de haut ; le col fait plus de 27 cm de diamètre) publiée par notre collègue Athanase Sidéris, qui prépare le catalogue de la collection privée de Vassil Bojkov, à Sofia, dans lequel elle porte le n° 2531. Retrouvée avec un bassin en bronze dans le Nord-Est de la Thrace. Sur la lèvre de l'hydrie figurent deux inscriptions, l'une incisée, l'autre en pointillés, qui occupent la totalité de la circonférence (photos, p. 105-106). Indispensable description archéologique, notamment des motifs décoratifs anthropomorphes, zoomorphes et végétaux. Ce type d'hydrie appartient à un groupe bien identifié et étudié par C. Rolley sous le nom de groupe de Paestum / Sala Consilinae, d'après les localités où quatre autres hydries ont été trouvées, comme celle-ci, de très grande qualité. Il en existe un autre exemplaire, lui aussi entier, mais restauré, au Musée archéologique d'Athènes, qui vient d'Érétrie en Eubée, et d'autres sont conservées dans d'autres musées du monde. Cependant quelques détails différencient cette hydrie de celles du groupe susdit : la toison des béliers est rendue, à Paestum, par des losanges et touffes de laine oblongs, un rendu plus sophistiqué que les simples points observables ici. Par ailleurs, la forme de la base diffère légèrement et un motif décoratif figure ici sur le col de l'hydrie, sous la forme d'un renflement. Or, cette décoration est caractéristique des hydries à poignées couvertes de feuilles de lierre que l'on considère comme produites entre le 6^e et le 4^e s. Un exemple fragmentaire de Krestaina, en Élide, représente le type intermédiaire entre le groupe dit « de Paestum » et le groupe « à feuilles de lierre ». D'après A. Sideris, la production émane vraisemblablement d'un atelier du Sud de l'Italie, à

Poseidonia, y associant des traits laconiens et corinthiens. Les hydries aux feuilles de lierre seraient, quant à elles, une production corinthienne ou du Nord-Ouest du Péloponnèse (Achaïe / Élide). Le groupe de Paestum daterait d'entre *ca* 550 et *ca* 525, tandis que celui aux feuilles de lierre remonterait aussi haut mais s'étalerait sur une plus longue période. Notre auteur tend donc à considérer que l'hydrie en question serait de production péloponnésienne, plus proche de celles à feuilles de lierre : la provenance pourrait ainsi être Corinthe ou l'Achaïe.

Les deux inscriptions sont, l'une dédicatoire, l'autre pondérale. La dédicace est finement ciselée; l'autre inscription est pointillée. On y lit : ὀκκᾶ ΔΜ en monogramme, *mu* inclus dans *delta*. Un *gamma* gravé aussi en pointillé figure sous la base. Venons-en à l'inscription dédicatoire. Le ciseau utilisé indique le recours à un artisan spécialisé de toreutique; les traits sont assurés et réguliers. Noter l'allure carrée des signes qui ailleurs et plus tard, et ici même dans l'inscription pondérale, sont gravés arrondis, comme *omicron* ou *thêta*. La forme des caractères ne parle pas en faveur d'une trop grande antiquité : A à barre médiane horizontale, et non penchée comme plus anciennement, Y en V, *rhô* en forme de R latin, *sigma* à quatre branches, *mu* d'antiquité relative, mais *thêta* à croisillon, *kappa* et *nu* d'allure ancienne. À la lumière de ces *ductus*, on pencherait pour une datation plutôt *ca* 475/450, que 525/500 proposé par l'auteur, qui remarque cependant que l'inscription peut être postérieure à la fabrication du vase. Ajoutons que l'observation de la forme des lettres ne mène pas dans le Péloponnèse, mais plutôt du côté de la dodécapole ionienne ou de l'hexapole dorienne micrasiatiques, si l'on se réfère aux tableaux des *Local scripts of Archaic Greece*², 1990, de L. H. Jeffery, supplémentés par A. Johnston, respectivement p. 325 et 345 (forme notamment du *sigma*, à quatre branches, alors qu'aux plus hautes époques, il est fréquemment à trois branches); nous allons voir que la psilose qui affecte le théonyme Héra s'accorderait avec une telle projection.

Cette première inscription est éditée comme suit : Ἥρα Δάματρι Κασίων Ἄριστὸ Ἄνυσσὸ ἀνέθεταν et traduite : « Kasion, Aristo (and) Anyusso dedicated (this) to Hera (and) Demeter ».

A. Sideris remarque qu'*a priori* le nom Κασίων peut être aussi bien, voire plus vraisemblablement, le neutre Κάσιον, désignant une femme, comme les deux noms féminins qui suivraient, munis quant à eux du suffixe féminin spécifique /o:/ accentué, si c'est bien ainsi qu'il faut le comprendre. La dédicace semble être à une ou deux divinités féminines. L'absence de ligateur empêche de savoir si elles sont deux ou si la même divinité féminine était honorée localement sous les deux noms, par syncrétisme culturel entre les deux divinités, en principe distinctes. Comme le ligateur manque aussi pour les anthroponymes, qui sont simplement juxtaposés, l'hypothèse de la simple juxtaposition de deux noms de divinités paraît plausible. Cependant, si Δάματρι est, comme on sait, la forme attendue dans les dialectes non ioniens-attiens, il est en revanche surprenant, à cette période, sur un objet d'apparat et vu le soin de la gravure, que le /i/ du datif de Ἥρα soit absent : serait-il alors possible d'en déduire que le syncrétisme évoqué ait pu avoir pour effet une forme d'univerbation des deux théonymes, dont le premier aurait ainsi échappé à la flexion ? La forme ἀνεθέταν (à accentuer ainsi) est rare. C'est une belle forme de duel des temps secondaires, surprenante si elles étaient trois femmes à consacrer. Ce duel est attesté le plus fréquemment

en béotien (Orchomène, Ptoïôn et Thisbé), mais aussi dans le Péloponnèse (Héraion d'Argos, Épidaure et Tégée d'Arcadie). Le duel en soi n'a pas de coloration dialectale particulière, mais est un archaïsme, rare dans l'épigraphie, ici coloré par sa désinence comme non ionien-attique. L'auteur a tort, en revanche, de postuler une confusion avec la 3^e pl., qui serait, à cette période, ἀνέθειαν, voire ἀνέθεικαν, suivant le dialecte. Or, le *tau* est indiscutable, et la confusion difficile à admettre d'un point de vue sémantique. L'alternative est alors la suivante : soit les dédicantes étaient deux et une troisième s'est ajoutée, alors que ce n'était pas prévu, sans que le graveur songe à recifier la désinence ; soit, elles n'ont jamais été que deux.

Une première voie ne pourrait-elle alors consister à interpréter Κασιον autrement que comme un nom de femme au neutre singulier ou un nom d'homme masculin en -ίον, et à y voir plutôt un génitif pluriel : Κασίων ? Tournons-nous du côté de l'anthroponymie : le nom masculin Κασίων est rarissime puisque il ne se rencontre par ailleurs qu'une fois à Thasos (Hell., *LGP*N 1). Est mieux attesté Κάσιος (20 ×) aussi sous la forme évoluée phonétiquement pour le nom d'homme, Κάσις, et au féminin, en Thessalie, Κασία, toutes attestations tardo-hellénistiques ; le dictionnaire de Pape-Benseler fait état de plusieurs personnages de ce nom connus par les sources littéraires. Benseler l'interprète comme une forme raccourcie de l'appellatif hom. κασίγητος, désignation du frère, susceptible de donner lieu, avec gémination expressive à Κάσιος. Mais cette dernière forme, dont l'exemple le plus ancien est attesté à Délos au 2^a, apparaît en fait presque toujours comme la transposition grecque du latin Cassius.

Kasios est notamment connu comme épiclèse de Zeus. Ce nom lui viendrait de temples situés sur des montagnes du nom de Κάσιον, l'une en Égypte (Fl. Jos.), l'autre en Syrie (*Souda*). Nous serions renvoyés, par ce nom, plutôt à la périphérie du monde grec. On apprend aussi dans Pape-Benseler que pour les montagnes sont attestées les deux orthographe, avec et sans géminée. L'épiclèse de Zeus paraît n'avoir présenté la géminée qu'en contexte latin. Une hypothèse qui n'apparaît pas dans la présentation de cette épiclèse est celle du rapprochement avec le nom de l'île de Kasos, îlot situé dans le prolongement d'un axe Rhodes, Karpathos, Kasos, Crète, au plus près de Karpathos. D'après l'*Inventory*, n° 490 (Gary Reger), le toponyme est féminin, et déjà mentionné par Homère ; le périple du pseudo-Scylax et Strabon réfèrent au toponyme à la fois pour l'îlot et pour la cité, cf. aussi Étienne de Byzance, *s.v.*, qui la mentionne comme faisant partie des Cyclades. Elle faisait partie des cités tributaires de la ligue de Délos. On sait très peu de choses sur Kasos, mais l'inscription crétoise *IC I XXII 4CXII*, l. 66-69, indique qu'il s'y trouvait un sanctuaire d'Apollon *Temenitas*. L'ethnique est indiqué comme Κάσιος par Étienne de Byzance et cette voie d'interprétation du nom masculin Κάσιος devrait être indiquée. Serait-il alors possible d'interpréter Κασίων comme l'ethnique au gén. pl. de cette cité ? La consécration à Héra et à Déméter pourrait-elle avoir été celle de Aristô et Anyssô *de Kasos* (faisant partie des Kasiens, avec un masculin générique renvoyant à tous, hommes et femmes) ? Ou bien les deux déesses auraient-elles été présentées comme celles « des Kasiens » ? Mais si l'inscription se caractérise par sa densité ou laconisme, comme en témoigne l'absence de ligature, l'absence d'article au génitif partitif n'en reste pas moins difficile à justifier.

Quoi qu'il en soit, la langue non ionienne-attique de l'inscription et la psilose seraient compatibles avec une consécration émanant de femmes originaires d'une île vivant dans l'orbite de Rhodes, à la limite de l'Ionie et de la Doride micrasiatiques. On sait combien l'éolien et l'ionien psilotiques en Asie Mineure ont généralisé la psilose à toute la côte. Le fait que la métropole argienne de Rhodes n'ait pas été psilotique n'a pas empêché les influences locales de recouvrir sur ce point, et ce d'autant qu'il était fragile, cet héritage. Le nom d'Héra est de plus un nom « sensible » puisqu'il comporte à la fois un /ε:/ et une aspiration initiale hérités, et que les dialectes ont hésité, au moment de l'introduction de l'emploi de H avec sa valeur vocalique nouvelle, comme notation précisément de ce /ε:/, à faire précéder la voyelle d'une aspiration, du fait qu'en faisant précéder E de H, on pouvait avoir l'impression de noter deux fois la même valeur. On observe donc pour ce nom, après la réforme alphabétique, des fluctuations entre <H>, <HE> et la graphie ancienne <E> qui témoignent de telles hésitations. Il n'est, à ce compte, pas même sûr que nous puissions ici parler de psilose.

Je ne m'attarde pas sur le nom Aristô, qui est panhellénique (88 ×), mais bien sur ἈνύσσΟ, dont ce serait, s'il s'agissait du nom de femme *Ἀνύσσῶ, la première attestation. Cependant, une autre hypothèse est également envisageable, qui remettrait en question aussi notre interprétation de Κασιον : n'aurait-on pas plutôt les noms de deux enfants du même Ἀνύσσῶ, nom de leur père, au génitif? Plutôt deux sœurs, Κάσιον (neu.) et Ἀριστό, qu'un frère, Κασίων et sa sœur, vu les deux divinités féminines auxquelles est offerte la consécration. Paraît exclue, en revanche, la segmentation qui ferait isoler l'article ΤΟ (à interpréter comme l'article τὸ au cas direct duel féminin, devant le patronyme au génitif, et non comme l'article au génitif déterminant ce patronyme comme y insistait fréquemment O. Masson); en effet, la séquence ΚΑΣΙΟΝΑΡΙΣ serait en ce cas fort courte et ne pourrait donner lieu à deux noms de femmes qu'à condition de postuler Κασιό et un nom *Ναρίς, fort difficile à justifier.

L'interprétation la plus probable fera en définitive éditer : Ἔρα Δάματρι Κασιὸ Ἀριστὸ Ἀνύσσῶ ἀνεθέτων « Kasiô et Aristô, filles d'Anussos, ont fait cette consécration à Héra et à Déméter ».

Dans cette hypothèse, comment expliquer le nom du père? A. Sideris, qui part de l'idée que c'est ici un nom de femme, le rapproche de Ἀνύτα à Athènes, de Ἀνυταία à Théra et de Ἀνύτη à Tégée. Le seul de ces noms qui soit ancien est Ἀνυταία à Théra, au 6/5^a, et c'est seulement bien plus tard qu'un homme du nom de Ἄνυτος est attesté à Rhodes. Ces trois noms en ἄνυτ- sont à rapprocher de ἄνυμι, avec l'adj. v. de forme ἄνυ(σ)τός. C'est l'idée de capacité, de réalisation possible. Il est cependant difficile de ramener à l'unité la forme à géminée sifflante que nous avons ici et cette forme en *tau*. C'est Hérodote (2.137 et 2.166) qui apporte la solution : Ἄνυσις, -ιος est le nom d'un roi d'Égypte, qui a donné son nom à une cité située sur la rive orientale du delta du Nil. Un nome égyptien est dit Ἀνύσιος (adj.). L'ethnique de la cité est, d'après Étienne de Byzance, Ἀνυσίτης. Le nom à géminée pourrait avoir été formé phonétiquement sur cet adjectif. Le nom du père des deux femmes serait donc d'ambiance égyptienne (l'Égypte n'est pas si éloignée de Rhodes). Un Ἄνυτος est connu à Sidon, dans la Phénicie voisine. La Cyrénaïque impériale compte de nombreux exemples du masc. Ἀνύσσων (LGPN 1), avec le suffixe libyen typique (C. Dobias-Lalou, dans Ead. [éd.], *Des dialectes grecs aux Lois de Gortyne*, Nancy, 1999, p. 30). L'origine

linguistique de ces noms acclimatés en Égypte est probablement grecque : signalons notamment l'attestation d'un Ἀνυσικλῆς, 4/3^a, à Kamyros. Vu le nom de la fille, qui pourrait être formé sur l'ethnique masculin de la petite île susdite, des liens avec l'Égypte seraient cohérents. L'ambiance est clairement égéenne orientale.

Venons-en pour finir à l'inscription en pointillés portant : ὀλκὰ ΔΜ. Elle indique un poids de dix mines. Comme l'hydrie pèse environ 6 kg, le standard est égénetique. Ces vases de bronze sont connus pour avoir voyagé : ils font en effet partie des objets de luxe qui ont été transportés dans l'ensemble du monde grec. Par conséquent, ce vase aurait pu fort bien être fabriqué dans le Péloponnèse, avoir été consacré par ces deux femmes de Kasos, et avoir pour finir servi de mobilier funéraire en Thrace du Nord-Est.

F. Knauß-J. Nollé, « Von den Triopischen Spielen zu Pindar: zwei Münchener Bronzehydrien mit Inschriften », ZPE 210 (2019), p. 76-90

Deux superbes hydries des Staatliche Antikensammlungen de Munich, datées *ca* 450^a. L'une, pourvue d'un couvercle, porte en lettres faites de points : ἐκ Κνίδο ἦθλα παρ Ποτειδᾶνος (sur ces tours pour indiquer le concours et la divinité, cf. P. Charneux, *BCH* 111 [1987], p. 207-223, et B. Löschhorn, dans *Die altgriechischen Dialekte. Wesen und Werden* [2007], p. 328-329). Traits conformes au dorien de la région, mais la forme ἦθλα, au lieu d'ion.-att. ἄθλα, serait selon les éditeurs thessalienne, et correspondrait à l'origine même de Triopas, fondateur de Cnide ; en effet une autre hydrie trouvée en Thessalie, au lieu-dit *Phylakè*, un peu au nord de Thèbes de Phthiotide, où se tenaient des concours funèbres en l'honneur de Prote-silas, aujourd'hui conservée au Musée national d'Athènes, porte : [ἐχ]ς αἰαίας τᾶς Φθίας ἔθλον παρ' Πρωτεσίλ[α] (adj. ctétique en -αῖος de poét. αῖα, pour γαῖα), *De la terre de Phthie, prix de victoire (au concours) de Protésilas*. L'orthographe <H> est en tout cas nécessairement micrasiatique, à une date aussi haute. L'autre hydrie, ou plus exactement *kalpis*, porte en lettres, cette fois incisées : τὸπόλλωνι = τοῖ Πυθίοι = Κυνοσκεφαλῆες = Κυλίονος = ἄρχοντος ; les lettres et les interponctions ont un style béotien caractéristique. Cela conduit les éditeurs à identifier Κυνὸς κεφαλαί, comme celle des localités de ce nom qui était proche de Thèbes de Béotie, en l'occurrence la patrie de Pindare. D'après les éditeurs, le nom du magistrat ne serait pas encore connu, mais comme l'a signalé D. Rousset, *BE* dans *REG* 2020, 105, Φυλίῶν est en réalité déjà attesté à Histiée (*BE* 2011, 343 ; *SEG* 59, 1009).

Outre ce Φυλίῶν eubéen, signalons un Φυλίας connu par l'épithaphe archaïque thessalienne, *SEG* 56, 627 (ed. pr. A. Matthaiou, dans *Inscriptions and History of Thessaly. New Evidence*, éd. G. Pikoulas, Volo, 2006, p. 49-54) : Φυλίαιον τοῖ σᾶμα ἀ(ν)δρὸς ἀγαθὸ ἡγέμενος Στρεψιάδας. Contre l'interprétation de A. Matthaiou (ἡγέμενος anthroponyme et Στρεψιάδας au génitif, *pace* Masson, « Connaît-on beaucoup d'exemples assurés de génitifs masculins en -ας? », *Glotta* 1965, p. 227-234), nous comprenons ici que le dédicant est Strepsiadas, qui a consacré *le monument que voici* (τοῖ σᾶμα) à Kylías. À la thessalienne, le monument est dit « Kylién », avec l'adjectif ctétique au nominatif neutre, en particulier usité dans ce dialecte comme adjectif patronymique ; un tel emploi pourrait éventuellement laisser soupçonner que Strepsiadas était son fils, à moins que ce ne soit un soldat qui honore ainsi son chef.

Le défunt serait caractérisé au génitif, complément de $\sigma\acute{\alpha}\mu\alpha$, comme chef *homme de bien* (déjà homérique avec l'adjectif à droite, l'ordre inverse étant seulement attesté à partir de la LXX).

Locations de terres sacrées à Thespies (ca 230-215), I. Pernin, Les baux ruraux en Grèce ancienne. Corpus épigraphique et étude, Lyon, 2014, n° 24 (P. Roesch, I. Thespies, n° 54)

Nous empruntons au commentaire de I. Pernin le plan du document inscrit, qui est composé d'une succession de textes de nature différente :

- l. 10, une *prorrhésis* très mutilée mais que les éditeurs ont pu restituer d'après celle de la face B, éditée au n° 25 ;
- l. 11-22 : la liste des preneurs des domaines sacrés des Muses, remarquable, notamment, par le système numéral partiellement acrophonique employé pour noter les différents montants des loyers, qui est spécifiquement thespien, comme l'avait déjà vu M. N. Tod *Ancient Greek Numerical Systems*, 1979, p. 41-44 (tableau récapitulatif) ;
- l. 23-27 : une donation de 4 200 dr. faite par Lousôn, prêtre des Muses, dont l'intérêt doit permettre d'acheter des bœufs pour le sacrifice des *Mouseia* tous les 4 ans.
- l. 28-35 : un décret ayant pour objet la gravure sur une stèle prévue à cet effet au prytanée du testament de Gorgouthos, qui lègue aux Muses un domaine et ses bâtiments ;
- l. 36-58: la liste des preneurs des propriétés d'Hermès.

En dehors des traits phonétiques béotiens tels qu'ils ressortent des graphies spécifiques les plus répandues (notamment <H>, pour noter la forme évoluée, tant de la diphtongue */ai/ héritée que de l'ancienne diphtongue à premier élément long */a:i/, et <EI>, employé pour noter * ϵ) et des désinences verbales de 3^e pl., active en -οντι, et médio-passive, en -ονται, régulièrement notées au 3^a -ονθαι et -ονθι, d'explication morpho-phonétique (pression paradigmatique au médio-passif et extension analogique à l'actif), signalons l'adjectif au n. pl. de forme non encore contractée, περισά(φ)α, l. 2, répété au génitif, face B, l. 24, sous la forme περισάων, à rapprocher du verbe περισάω « conserver en l'état, préserver ». Il est employé pour renvoyer aux années de bail « sauvées, préservées », par l'adjudication à un nouveau preneur, faute pour le précédent de s'être acquitté du montant de son loyer annuel.

Le substantif μινώματι, ici restitué l. 4, est une rareté, deux fois attestée (face B, l. 24 et Roesch *I. Thespies*, n° 53 [inv. 325], stèle de Charigénès, l. 21 [μ]ινώματι), et seulement dans les inscriptions béotiennes. A. D. Keramopoulos avait proposé, quant à lui, de restituer, face B : τοῖ μίνον {ι μισθ}ώματι, en deux mots. Mais M. Feyel, *ed. pr.* (BCH 60, 1936, p. 183) renvoyait à A. Plassart, *Mélanges Navarre*, p. 349, n. 2, qui avalisait le mot tel qu'il figure face B, d'après l'autre attestation qu'il faisait connaître. Il est vrai que le substantif neutre attendu est μείωμα (X.+), dérivé du verbe μείωω, lui-même déadjectif du comparatif μείων (neu. μῖον, l. 3, restitué d'après la face B). Il existe cependant un adverbe μείονως, très rarement attesté (S.+), plus souvent ὀλίγως). Mais aucun verbe de forme *μειονόω n'est attesté comme doublet de μείωω, pas plus que ne se rencontrent *μει/μειζονόω à côté de μέ/μείζων ou

*βελτιονόω à côté de βελτιόω. Cependant, la recherche de -ονόω dans le dictionnaire inverse de Kretschmer-Locker (1944, réimpr. 1963) fait apparaître le seul verbe ἐλαττονόω « réduire, diminuer » (LXX), dérivé de ἐλάττων, -ονος, parasynonyme de μείων, -ονος, en l'absence cependant d'attestation du substantif *ἐλασσόνωμα. Le renouvellement observé s'explique donc par une analogie proportionnelle : acc. pl. μείους en face de nom. et acc. pl. μείονες et μείονας, entraîne le renouvellement de μείω en : *μειονόω sur le modèle de ἐλάττους en face de nom. et acc. pl. ἐλάττονες et ἐλάττονας => ἐλαττώω → ἐλαττονόω.

Des graphies sont notables, même si elles sont typiquement béotiennes ; ainsi, l. 6, la forme de subj. 3^e sg. δείει (ἐμφορέμεν), à Thespies et à Tanagra, à comparer à εὔρει (<EI> graphie interchangeable avec <H>), l. 3, formes restituées d'après la face B. Une forme de subj. πῖε (Thespies, *IG VII 3467*, 5a) invite à considérer, *pace Vottéro, Recherches sur le dialecte béotien*, thèse inédite, p. 95, que le dialecte a connu un subjonctif dépourvu de l'extension, analogique de l'indicatif, de l'*iota* dit « actualisant », c'est-à-dire caractérisé par la seule voyelle thématique allongée, comme en arcadien, cf. L. Dubois, *RDA* § 105. Par conséquent, le digraphe employé au 3^a doit être interprété comme la graphie qui se substitue, à l'époque, à <H> qui avait pris le relais de <E> épichorique dès après la réforme alphabétique pour noter la longue ancienne. C'est cependant δείει qui aurait été attendu, comme notamment en attique, à Épidaure et en Crète. Vottéro, *Recherches*, p. 315, répertorie plusieurs graphies concurrentes de la rencontre de /e/ + /e:/ : <EIEI>, comme ici et dans δοκείει, à Coronée ; <EIH> comme au subj. d'« être », εῖη, à Thespies aussi ; <IEI>, dans δοκίει à Orchomène, et <IH>, dans une autre variante du subj. d'« être », ἦη (Tanagra, occurrences contemporaines). Sont attestées concurremment, et plus nombreuses, des formes contractes : ἀδικί, δοκεῖ, etc. Nous avons ici différentes graphies, à interpréter, non comme des erreurs graphiques, mais bien comme les graphies de différentes réalisations phonétiques possibles. Faudrait-il supposer que δείει était articulé [deje:] ou plutôt [dije:], voire [diji:] ?

Le premier <EI> de δείει s'interprète comme e + glide, à savoir [ej] ou [ij]. Si le second <EI>, interchangeable avec <H>, se prononçait encore [e:], en ce cas le premier <EI> devait correspondre à la notation d'une articulation [ej] ; au contraire, si on considère que le second correspondait déjà à une articulation [i:], on devrait en ce cas postuler que le premier notait [ij]. Or, il y a moyen de trancher : en effet, la liste de Vottéro montre les différentes orthographes possibles du /e:/ du subjonctif, c'est-à-dire de la seconde voyelle, et le flottement ne se fait qu'entre <EI> et <H>, jamais <I> ; à la différence de la première voyelle, qui, quant à elle, pouvait être notée <I>. Cela signifie probablement que <H>/<EI> comme notation de la longue, notait encore une voyelle de timbre /e:/ ; et que la voyelle brève, qui alterne seulement entre <I> et <EI>, et non plus <E>, était quant à elle prononcée soit [ej], noté <EI>, avec maintien, grâce au glide, du /e/ bref bien distinct du /e:/ suivant, soit déjà [i:] noté <I>, une articulation [deje:] est la plus probable. Dans tous les cas, le /e:/, même hérité, était prononcé fermé, et non plus ouvert, comme à l'origine. Dernier mode d'articulation possible : si on exclut l'idée de la moindre pause (#) entre cette voyelle de subjonctif et l'initiale de ἐμφορέμεν, on peut même supposer la variante articulatoire [dejej], en *sandhi*. Le dialecte béotien est en effet caractérisé à l'écrit par une orthographe

phonétique ou de l'oralité, moins normative que d'autres comme l'éléen, dont j'ai montré la formalisation de la langue officielle dans le volume collectif *Genres épigraphiques et langues d'attestation fragmentaire dans l'espace méditerranéen* édité par E. Dupraz et W. Sowa, Rouen, 2015, p. 283-290.

ῥσι (att. οῖσει), postulé d'après la face B, met en évidence un autre trait phonétique : *oi : > /oe/ > / Ø:/. Relevés des notations par Vottéro, *Recherches* : pour la période la plus ancienne du dialecte, jusqu'au 4^e (p. 124) : OI constant devant voyelle ; OI, OE, O + C, voire rarissime I, en position finale. Période contemporaine de la nôtre (p. 292) : OI conservé, mais aussi OII devant voyelle et exemples aussi de Y également devant voyelle, voire de I, si Βωθίνας, au 3^e, était pour *Βωθόινας, comme en fait l'hypothèse Vottéro (voir cependant l'article coécrit avec M. Garré, dans le volume *Natura* à paraître en 2022 dans les Cahiers du centre Glotz). À l'époque byzantine, dans l'ensemble du grec, cela sera prononcé [ü], avant de passer vers le IX^e siècle, à [i].

Un dialectisme morphologique est représenté, l. 6, par le nom d'agent γαεργός, pour lequel il importe de se reporter toujours à F. Bader, *Les composés grecs du type de demiourgos* (1965). Il coïncide en béotien même avec le verbe au futur, 3^e sg., γαφέργεισι (ion.-att. γεωργήσει), face B de notre inscription. Hésychius fait connaître, avec le même vocalisme radical, γᾶβεργός : <ὁ> ἄγροῦ μισθώτης. Λάκωνες, avec l'avatar noté β de l'ancien *w, cf. Masson, dans *Mélanges Wackernagel* (1990), dont A. Alonso Déniz, dans *Diffusion de l'attique et expansion des koinai* (2014) apporte la preuve qu'il ne s'agit pas seulement d'une graphie de lexicographe. Il n'est pas question de reprendre ici l'ensemble du dossier, mais rappelons néanmoins la coexistence en mycénien de *woko* (-φοργός) et *weke* (alph. -φεργής, cf. *keresijoweke* « fabriqué en Crète ou par un crétois ») et l'existence de deux attestations en thessalien alphabétique de Phalanna de la forme verbale γαοργεῖμεν, d'où le postulat que l'étymon du nom de ce « travailleur de la terre » doit être posé comme : *γᾶ-φοργός, att. γεωργός (< *γηοργός) de même que pour δαμιο-φοργός. D'après F. Bader (§ 151), les noms d'agent étaient normalement en -φοργός, mais un renouvellement a donné lieu à des formes en -εργος d'accentuation en principe récessive, comme κάτεργος « travaillé », ἀνυσίεργος « qui achève son travail », qui ont induit la coexistence d'un tel doublet.

Autres traits morphologiques : l. 26, γινυμένας, l. 29, γίνουσθη, paraissent attester, selon Vottéro (p. 375), un flexion athématique γίγνυμαι (un seul autre exemple, en thessalien de Larissa, répertorié dans le *DGEsp*). L. 26 : οὔτω τῷ ἀργυρίῳ, avec généralisation dans le dialecte du thème *so de la particule qui est employé au simple comme déterminant, quand la plupart des autres dialectes présentent cette forme du thème aux seuls nominatifs singulier et pluriel, et ailleurs τουτ-. L. 33 : ἀντεθέοντες illustre l'extension au parfait actif du morphème du participe présent -οντ-, trait caractéristique de la langue épique et isoglosse bien connue des dialectes éoliens, cf. Bechtel *GD I*, p. 290, pour le béotien, p. 194, pour le thessalien et R. Hodot, *Le dialecte éolien d'Asie*, p. 208. À Coronée est attestée ἀντεθειόντα (*SEG* 43, 205, 3^a), en face du participe médio-passif ἀντεθεμένων (*IG VII* 3392, 2^a) et de l'indicatif actif béotien ἀντέθεικε (*SEG* 25, 561, 4^a). Il semble donc qu'au participe ait été fait l'économie pour ce verbe de l'élargissement *k du thème de parfait actif. On attend une voyelle longue radicale, notée en principe <EI> en béotien, graphie qui semble avoir pu alterner, comme ici, avec <E>.

Sur l'interprétation de ἐσγράψονθι, l. 1, etc. : *contra* I. Pernin (εἰσγράφω), cf. l'*index* des *IG VII* (*ἐκσ-γ- > ἐσσγ- > ἐσγ-). L'usage de cette forme préverbée est récurrent dans les inscriptions béotiennes, cf. *Syll.*³ 972 (Acraiphia), où Dittenberger interprète εἰς τὸ λεύκωμα ἐκγράψουσιν *in laterculum debitorum aerarii referetur*. Deux sens antonymiques, en effet, pour ce verbe : « write out, copy », mais aussi « strike out, expunge from a list », notamment en attique et en arcadien (*LSJ*). Le sens d'origine doit être celui d'écrire / inscrire ; le point de départ est un original, dont on prend/grave copie : ἐκ permet d'indiquer que l'inscription est la copie conforme de l'original. Les preneurs défaillants ne sont pas « rayés » de la liste : au contraire, on les inscrit pour le montant de la dette qu'il leur reste à payer, car ils restent responsables de celle-ci, y compris en cas de réadjudication à moins offrant puisqu'ils seront alors débiteurs de la différence. Or, comment redeviendraient-ils solvables si les parcelles sont redonnées en location à de nouveaux preneurs ? La défaillance première dans le paiement du loyer pouvait avoir pour conséquence un endettement exponentiel, et l'insolvabilité, susceptible de réduire l'individu en esclavage, pour finir. La lourdeur de la dette, et la situation sociale explosive à laquelle elle risquait de donner lieu, expliquent la *seisachteia*, cette « libération du fardeau », attribuée à Athènes au législateur Solon (Plut. *Solon*) ainsi que les aides allouées aux paysans par le tyran Pisistrate, d'après *La constitution d'Athènes* (XVI).

Étude de noms propres d'homme : Ἀσώπων, l. 41, nom théophore, dérivé du nom de la rivière et du dieu-fleuve béotiens Ἀσωπός ; Τορτέας, l. 46 : à rapprocher de Τυρταῖος, Τύρταμος, nom de naissance de Théophraste, cf. *DELG*², suppl. p. 1361, à rattacher lui-même à l'adjectif dérivé de l'ordinal att. τέταρτος, τεταρταῖος « qui se produit le 4^e jour », chez Théocr. éol. τετορταῖος. L'anthroponyme résulterait de la troncation de la première syllabe de cet adjectif ; faudrait-il alors postuler pour béot. Τορτέας une influence éolienne littéraire comparable à l'influence épique patente dans nombre d'anthroponymes composés en Béotie comme ailleurs ? Le numéral cardinal est en Béotie de forme πέτταρες, mais peut-être plus anciennement πέτορες [tablette de bronze encore partiellement inédite de Pyri, dans Thèbes moderne, Matthaiou, dans N. Papazarchadas (éd.) *The Epigraphy and History of Boeotia*, 2014, p. 211-212, et cf. D. Knoepfler *BE2015*, n° 305] ; et l'ordinal, πέτρατος, mais une syllabation différente a pu coexister, avec le même degré *o* que pour la forme nouvellement attestée du cardinal. Un anthroponyme attesté à Smyrne, au 2^a, de forme Πετρότιος, qui doit être d'origine éolienne micrasiatique, présente la même syllabation que celle de l'ordinal béotien, mais l'on sait que des considérations d'ordre prosodique infléchissent fréquemment la structure des anthroponymes composés, souvent d'inspiration épique (cf. mon article de la *RPh*, 93, 2020, notamment p. 172-174 et 187) : préférence pour la syllabe longue initiale, recherche du dactyle, évitement du tribraque.

Le toponyme Κερεῖσία, l. 29, est une forme dialectale corrélée au nom de la montagne Κερησσός proche de Thespies, qu'à transmis Pausanias (9.14.2). Des anthroponymes béotiens sont formés sur cette base oronymique, sous la forme Κερεῖσ-, *ca* 500, puis Κερεῖσ-, au 3^a : la voyelle médiane est donc originellement un *ε̄. Il est remarquable que l'épigraphie ne présente pour cette base de sifflante géminée, ni à l'époque archaïque, ni à l'époque hellénistique : la géminée des textes littéraires serait-elle un artifice datant de la période de leur transmission où les oppositions de quantité

étaient perdues, pour marquer la quantité longue de syllabes que leur seule quantité vocalique rendait initialement longues, comme l'illustrerait par ailleurs le couple Παρνᾶσός / Παρνασσός?

Étienne de Byzance fait, de son côté, connaître une montagne béotienne du nom de Τευμησσός, avec un dérivé adjectival Τευμησσία. Un fleuve au nom hésitant entre Περμησός / Πάρμησος et Τερμησός, est également réputé béotien (schol. Hés., *Théo.* v. 5). Et une *kômè* près de Tanagra porte le nom de Μυκαλησσός, avec ses adj. ethniques en -ήσσιος / ησσία (Strabon, St. B., Eustathe). Le suffixe -ησσός est par ailleurs attesté en Asie Mineure, dans des noms de cités comme Τελμησσός, Τερμησσός, Ἀλικαρνησσός, etc. Comme la Grèce centrale connaît autant que l'Anatolie ce suffixe de noms géographiques, il peut synchroniquement être considéré comme panhellénique. En Attique, le Parnès, de même radical que le Παρνᾶσός / Παρνασσός phocidien, est fléchi Πάρνης, -ηθος, mais un Apollon du Parnès est dit Παρνήσιος, ce qui pourrait ouvrir une piste étymologique pour le suffixe de forme -ησσός (< *η-θ-γός?). G. Vottéro, *Recherches*, p. 190, n. 149, propose cependant de voir dans Κερησ- plutôt un dérivé de thème en *-ti-, d'où *-ετιος > béot. -εσιος ou -εισιος > -koinè ησ(σ)ός et -ετιᾶ > -εσιᾶ > béot. -εσιᾶ. C. Brixhe indiquait en effet, *Phonétique et phonologie du grec ancien*, Louvain, 1996, p. 124 sqq., à propos de béot. Ἀφροδισά [IG VII 854] et de Καφισά [Roesch-Fossey, *ZPE* 29, 1978, p. 132, n° 9, l. 3-4], qu'on attendait *Ἀφροδιτία, passé sous la pression de la *koinè* à Ἀφροδισία (susceptible d'être noté localement Ἀφροδισά). Il faudrait alors considérer que la région de Thespies d'où procèdent presque tous les noms formés sur la base Κερῆσ- assibillait *-ti-, comme en Attique ou en Eubée, et que ce pourrait y avoir été un trait d'adstrat.

Conférences de M. Enrique Nieto Izquierdo (1^{er} mars à fin mai 2021)

1. *Épidaure et son Asclépieion : prosopographie et onomastique*

Les premières séances ont été consacrées à la présentation du mémoire inédit d'habilitation à diriger des recherches du conférencier, intitulé : *Nommer les personnes à Épidaure : prosopographie et onomastique* (janvier 2021). Il s'agissait de traiter de la méthodologie employée dans cette recherche et de sa justification théorique. À la différence des travaux antérieurs portant sur la prosopographie d'Épidaure, très partiels tant dans le nombre d'individus étudiés que dans les informations fournies, *Nommer les personnes* a été conçu comme une étude exhaustive, qui tient compte, pour la première fois, de la totalité des Épidauriens historiquement connus, par les sources à la fois littéraires et épigraphiques, et fournit une présentation critique des informations précises associées à chaque individu, y compris l'analyse linguistique de son nom, établie grâce aux données issues du travail collectif mené en collaboration avec G. Genevois, M. Garré, J.-C. Chuat, F. Réveillac et sous la direction de S. Minon, dans le cadre du projet *LGPN-Ling*. On montre l'intérêt de prendre en compte toutes les informations entourant un individu, qui sont d'abord capitales pour son identification par rapport à d'éventuels homonymes : non seulement la mention du nom du père, mais aussi celle des métiers ou des fonctions politiques, celle du dème ou de la tribu d'appartenance, voire les objets consacrés qui peuvent constituer parfois des éléments précieux d'identification individuelle (les *péirrhantéria* ou bassins lustraux

sont consacrés exclusivement par les prêtres et les *iaromnamones* du sanctuaire). Des exemples précis ont servi à démontrer l'importance de cette approche : la mention du nom du père sert, par exemple, à établir le lignage et les droits, notamment patrimoniaux, d'un individu donné, et s'y ajoute parfois le nom du grand-père pour mettre en valeur une lignée de vainqueurs de la cité. La mention du *dème* est de règle dans l'identification des magistrats éponymes des comptes de construction épidauriens, laquelle, en cas d'ambiguïté, est accompagnée du patronyme de la personne exerçant le charge ; en revanche, la mention du métier suffit en principe à identifier un artisan (souvent d'origine étrangère) dans les comptes de construction de l'Asclépieion, règle qui ne trouve d'exception qu'en cas d'homonymie, où l'ajout de la mention *ἐργώνας* « entrepreneur » ou d'un ethnique s'impose.

Ont été par ailleurs explorées, au sein de la communauté des Épidauriens, les questions à la fois de la formation et de la transmission du nom, qui ont fait l'objet de deux chapitres qui accompagnent la prosopographie de la cité. Le cas d'Épidaure est suffisamment bien documenté et sur une période suffisamment large, puisqu'elle s'étend du 5^a au 2^e, pour servir de cas d'école, susceptible d'extrapolation à d'autres cités et à l'ensemble de la Grèce au moins continentale. Dans l'étude sur la formation des anthroponymes a été en particulier soulignée la différence formelle constitutive entre, d'une part, les composés anthroponymiques et, d'autre part, les appellatifs composés employés comme noms de personnes : les seconds, en effet, ne constituant qu'une seule unité sémantique, admettent les mêmes suffixes que les noms simples, alors que les composés anthroponymiques ne tolèrent que les suffixes dits « patronymiques » (masc. -ίδα/ης, fém. -ίς, masc. -ίων, -ιος, fém. -ία) : ainsi, *Εὐδώρα* (« généreux »), *Ἐπαφροδίτης* (« ép-αφρόδιτος « charmant »), mais *Σωκρατίδας*, fils de *Καλλιστράτης*. D'un point de vue sémantique, conformément à la thèse défendue par S. Minon, selon laquelle le résultat de la formation des composés était en principe conçu comme pourvu de signification (voir son article sur les noms à base -αγορα-, *RPh* 93, 2019, p. 189, et celui du *BSL* 115, 2020, consacré à la présentation du projet *LGPN-Ling*, notamment p. 272 et p. 277-278, à propos de la rareté des combinaisons jadis postulées par O. Masson comme « irrationnelles »), il a été rappelé la nécessité de considérer les composés à trois membres comme issus de deux compositions successives, l'un des deux éléments résultant déjà d'une première composition. De ce type rare de composés ressortent en particulier ceux qui comportent un nom personnel comme premier élément, sous sa forme pleine (*Ἀγαθοδωρόστρατος* « De l'armée d'*Agathodōros* », *Φρικόδαμος* « Du peuple, du parti de *Phricos* »), ou tronquée (*Θευδ-αγόρας*, cf. le même article du *BSL*, 115, 2020, dont la troisième partie, p. 281-293, est consacrée à ce nom, et la deuxième, p. 271-280, au cas des composés à élément anthroponymique, qui peuvent être à l'origine d'un certain nombre de ces prétendus « irrationnels »). Sur le plan morphologique, est rappelée la distinction nécessaire entre composés tronqués et raccourcis (souvent improprement dits « hypocoristiques ») : le raccourcissement concerne un composé qui a été abrégé au point de ne rien conserver de l'un de ses deux éléments (type *Ἄλεξ-ος* vs. *Ἄλεξ-ανδρος*), tandis que la troncation conserve audible et visible le début du second élément (type *Ἐχέ-μμ-ας*), avec parfois une gémination de l'initiale consonantique qui la marque. Est enfin rappelée la nécessité de distinguer, dans l'analyse morphologique,

entre suffixes proprement anthroponymiques et terminaisons, dans le sens où les premiers (masc. -ᾶς, -ίδας, -ων, fém. -ῶ, etc.) comportent une valeur sémantique, mais non les seconds (masc. -ος, fém. -η, -οῦ).

Épidaure fournit par ailleurs un contexte épigraphique particulièrement favorable à l'étude des modalités de transmission du nom au sein de la famille : de nombreuses dédicaces consacrées à l'Asclépieion par les habitants de la cité, permettent souvent de reconstituer le *stemma* de base : grands-parents – parents – enfants. Comme ailleurs, dans la société épidaurienne des époques hellénistique et romaine, le fils aîné portait souvent le nom du grand-père paternel, moins souvent maternel, alors que les suivants portaient des noms plus variés : le nom du père, soit tel quel, soit avec un suffixe, ou diverses formes de compositions ou de dérivations autour de l'un des deux éléments du nom. Il peut arriver aussi que la corrélation onomastique entre les noms d'un père et de son fils ne soit pas étymologique mais sémantique, qu'elle laisse voir soit une relation de causalité entre les deux noms, soit une simple synonymie. Enfin, des jeux d'assonance peuvent s'observer entre le nom du père et celui des fils, surtout en ce qui concerne les terminaisons. Le nom de fille, quant à lui, consiste le plus souvent et le plus anciennement en la version féminisée d'un nom d'homme, celui du père ou du grand-père, ou reflète celui de l'un de ses ascendants féminins, dans la mesure où la femme ne transmettait en principe pas son nom à ses fils, sauf dans le cas de bâtards ou d'esclaves.

Pour conclure, on fait remarquer à quel point l'analyse linguistique et prosopographique peut aider à établir l'origine des entrepreneurs et des ouvriers qui ont travaillé de longues années à la construction de l'Asclépieion, contrairement à ce que présuppose le *Lexicon of Greek Personal Names* IIIA, dans lequel tous ces hommes sans ethnique sont considérés comme d'origine inconnue, alors que la plupart sont de toute évidence des Épidauriens ; cela peut aussi faire progresser la question du décompte des personnes travaillant au sanctuaire, dans la mesure où l'analyse peut contribuer à établir que la même personne pouvait être nommée tantôt par son nom complet, tantôt par une forme raccourcie de celui-ci. L'analyse prosoponomastique permet aussi de reconstituer le *cursus honorum* de l'élite épidaurienne : ainsi, de *phrouros* à *damiorgos*, pour les éphèbes, et d'*iaromnamôn* à prêtre ou *katalogos* du Conseil, pour les hommes adultes. De même, à l'époque romaine le *pyrophore*, fils aîné du prêtre, homonyme de son père, devenait plus tard prêtre lui-même, en héritant de la charge comme il avait hérité du nom. Les noms de personnes peuvent être par ailleurs riches d'enseignement pour l'étude du panthéon épidaurien : si des noms locaux comme Βρομιοκλῆς et Πυθόδορος trouvent des appuis dans l'épigraphie et l'archéologie au sens où ont été trouvées à l'Asclépieion des dédicaces à Dionysios *Bromios* et à Apollon *Pythios*, d'autres épicleses ou épithètes de divinités locales comme Γόργασος ou Ἄλειος ne nous sont encore connues que par l'ononastique.

2. C. Kritzas et S. Prignitz, « *The "stele of the punishments". A new inscription from Epidauros* », *AE* 159, p. 1-61

L'inscription, trouvée en 1972 par C. Kritzas encadrée dans le linteau de l'église byzantine du village voisin de *Koroni*, où elle fut acheminée depuis l'Asclépieion, date de *ca* 350. Elle comporte quatre textes (63 lignes au total), tous en relation

avec des jugements et les amendes auxquelles ils ont donné lieu dans le cadre des grands travaux de construction du sanctuaire d'Asclépios. Le premier, le plus long (48 lignes), relate le délit perpétré par l'entrepreneur Pasitélès d'Hermionè, à savoir le vol de matériaux commis à l'intérieur du sanctuaire, pour lequel il a été jugé et condamné par les Épidauriens ; le deuxième (2 lignes) enregistre une amende imposée à l'entrepreneur Pheidolas ; le troisième (5 lignes), plusieurs amendes imposées à l'architecte Périllos ; enfin, le quatrième (8 lignes), émanant exceptionnellement d'Argiens d'Argos, mentionne des amendes et l'encaissement de sommes d'argent venant de l'Asclépieion. L'étude a été facilitée par les photographies que C. Kritzas a fait parvenir très aimablement au conférencier.

Une remarque d'ordre général, tout d'abord : *ἰαρός*, sous ses différentes formes casuelles, édité systématiquement avec l'esprit rude, devrait en bonne méthode être édité plutôt *ἰαρός*, puisque cette famille de mots est psilotique à Épidaure. Le début de l'inscription, assez lisible, met en scène Pasitélès d'Hermionè : on y découvre que cet entrepreneur, conformément au contrat qu'il avait signé, acceptait d'être soumis à une action judiciaire engagée par les Épidauriens au cas où il aurait commis un délit au sein du sanctuaire (*περὶ τὸν θεόν* signifiant littéralement « en ce qui concerne le dieu », métaphore pour le sanctuaire, et non « against the god » comme l'ont glosé Kr.-Pr. ; peut-être plutôt *ἔργασ(σ)άμενος* à lire à la l. 2, non *ἔργασόμενος*). Aux l. 5-10 commence le récit du vol de matériaux à l'Asclépieion : de la colle, de la cire et de l'ivoire ont été retrouvés chez Pasitélès à Hermionè, avant d'être saisis par des Épidauriens requis à cet effet, identifiés aux l. 10-14, et d'être exposés devant des fonctionnaires de l'Asclépieion : les épistatai, les *iaromnamones* et, de manière inédite, les prêtres, ce qui constitue, dans notre documentation, leur première mention au pluriel. La mention de colle, de cire et d'ivoire fait penser que Pasitélès travaillait à la construction de la statue chrysléphantine d'Asclépios, ce que réfutent cependant Kr.-Pr. sous prétexte que la statue devait être achevée à l'époque de notre inscription ; ils pensent plutôt à la construction de la grande porte du temple d'Asclépios, dont l'ornementation comporte aussi les matériaux volés. Il ne faut pas s'étonner, *pace* Kr.-Pr. (p. 25), de la construction *ἐμανύθη... κόλλα καὶ κηρὸς καὶ ἔλεφας* aux sujets multiples coordonnés accordés à un verbe au singulier, qui est de règle en argien quand le verbe précède le sujet (cf. E. Nieto, *Syntaxe des inscriptions dialectales d'Argolide*, Nancy, 2021, 3.4.1.2). Parmi les noms d'hommes mentionnés, signalons *Θιό-ξενος* *Θιό-πόμπου*, avec le dialectalisme *θεός* > *θιός*, pour le seul radical à avoir subi la synizèse /eo/ > /jo/ à Épidaure et à Argos. De son côté, *Παντόλμας* confirme l'hypothèse de Bechtel, *HPN* 432, selon laquelle les noms déjà connus *Τολμαῖος*, *Τολμίδας* étaient des formes courtes d'un *Vollname* non encore attesté. Enfin, le *Ἰσουλλος* *Σωκράτους* mentionné est sans doute le grand-père de *Ἰσουλλος* fils de Socrate, auteur d'un célèbre péan consacré à Apollon à la fin de sa vie (*JG* IV² 1, 128, début 3^a).

Aux l. 14-18 est relaté qu'une servante, envoyée par la belle-fille de Pasitélès, a été arrêtée « aux portes » (*ἐπὶ ταῖς θύραις*), alors qu'elle emportait en cachette un morceau d'ivoire. Comment expliquer la présence en ces lieux de la servante ? La famille se serait-elle installée près de l'Asclépieion pendant les travaux ? Ou bien, comme le suggère l'auditeur G. Genevrois, tout cet épisode se serait-il déroulé chez Pasitélès à Hermionè, avant qu'il ait été ramené à Épidaure pour y être jugé ? Si les deux options

semblent en principe possibles, la mention postérieure dans le texte (l. 18-22) de la présence de certains témoins hermionéens (pendant la perquisition?) parle plutôt en faveur de la seconde. À propos des Hermionéens, certains des douze noms mentionnés (six témoins et leurs patronymes) méritent un commentaire et peut-être des corrections, compte tenu du fait que cette partie de l'inscription est difficile à lire : l'étrange *Λυγκαεὺς* ne serait-il pas plutôt *Λυγκαῖος*? L'hapax *Ἄλικρανεΐας*, avec une suffixation inattendue *-εΐας* dans un nom composé, ne devrait-il pas plutôt être interprété *Ἄλικρανίδας uel sim.*? Malheureusement, les photographies ne sont d'aucun secours pour ce passage. Aux l. 22-26 est annoncé qu'à l'issue du jugement de Pasitélès, la décision émane des Trois-Cents (τοὶ Τριακάτιοι), dont le nom rappelle, à Argos, τοὶ Φίκατι, le collège des Vingt ou τοὶ Πεντακάτιοι, l'Assemblée des Cinq-Cents; ce corps donc sacralise sa décision en la rendant depuis l'autel d'Asclépios. Signalons le participe présent *παρέντες*, qui trouve son écho à Argos (gén. pl. *παρέντων*). Il faudrait sans doute réviser la séquence *π[ρο]σδε[χθῆ]ντος καὶ ἐλεγχομένου*, car *προσ-* n'est en principe pas dialectal, même s'il est vrai que le dialecte épidaurien a été tôt ouvert aux influences extérieures, en particulier à celle d'Athènes.

Il faut signaler que les photographies sont presque inutilisables à partir de la ligne 26, de sorte que les lectures de Kr.-Pr. sont en fait invérifiables. Les l. 26-31 spécialement sont difficilement acceptables du point de vue du grec : le sens donné aux verbes est inexact, et la structure du texte fait difficilement sens, sans trouver de parallèles dans d'autres inscriptions : ce passage et les lignes qui le suivent directement gagneraient à être révisés, même si nous avons bien conscience de l'état particulièrement dégradé de la pierre à cet endroit, et par conséquent de la difficulté d'un tel travail d'édition.

Dans les passages précédents sont *théoriquement* rapportées les décisions judiciaires prises avant et après que Pasitélès avait, comme on croit le comprendre, fui le tribunal des Épidauriens, et notamment la vente publique (*δαμοπρασία*) de ses biens à Hermionè. Suivent les noms des *épistatai* de l'Asclépieion : douze au total, de toute évidence trois par tribu, dont deux frères (*Ἀριστοκλῆς* et *Ἀνδροτέλης*). Dans l'onomastique épidaurienne, il n'y a guère de noms qui s'écartent de ceux qui sont abondamment attestés dans le reste de la Grèce. Signalons cependant quelques éléments plus caractéristiques : outre la forme *Θιο-* déjà signalée, les désinences de génitif en *-εως* (< *-εος*) si caractéristiques de la région, du type *Θιοφείδεως*, ou l'hapax *Εὐφαινος*, « un bon Phainos », avec *Φαῖνος* comme forme courte d'un *e.g.* *Φαινό-μαχος*, ici préfixé en *Εὐ-*. Enfin, *Σωκράτης* fils de *Ἰσυλλος* est le fils de *Ἰσυλλος*, fils de *Σωκράτης* mentionné plus haut dans l'inscription, et par conséquent, le père du célèbre poète épidaurien *Ἰσυλλος* (cf. *IG IV² 1, 128, ca 280^a*).

Le deuxième texte, plus lisible que la partie précédente, traite de l'amende imposée à l'entrepreneur Pheidolas, qui a été condamné pour fraude du fait qu'il n'avait pas achevé la tour de guet qu'il devait construire. *Pace* Kritzas et Prignitz (p. 48-49), l'article déterminé dans *τὴν τύρσιν* n'indique pas que Pheidolas allait construire *une* seule tour, mais désigne *la* seule tour à construire à ce moment au sanctuaire. Si le génitif *τοῦ ψεύδεως* est bien interprété comme un génitif de cause, le syntagme voudrait dire que Pheidolas aurait reconnu qu'il n'avait pas l'intention de bâtir la tour, même s'il s'y était engagé par contrat (*ἐλόμενος*).

Le troisième texte constitue la partie de l'inscription que Kritzas a déchiffrée à l'œil nu *in situ* au moment de la découverte. Il y est question de l'architecte Périllos, qui a été condamné pour les défauts de construction de la fontaine (τὰν κράναν) et du portique du dortoir (τὰν πρόστασιν τοῦ ἐνκοιματηρίου). Nous savons que Périllos était en retard dans le paiement de ses amendes puisqu'il subit une pénalité de cinquante pour cent de la somme totale à payer (σὺν τῷ ἡμιελίῳ). Du point de vue dialectal, signalons l'aoriste indicatif ἔγεντο (= ἐγένετο), forme employée dans les textes (hexa)métriques et traditionnellement présentée comme un substitut de (ἐ)γένετο qui était incompatible avec le rythme dactylique. Les textes d'Épidaure, ainsi qu'un texte archaïque de Mycènes (*LSAG* p. 174 n° 2, ca 500-480^a) invitent cependant à considérer, à présent, qu'il s'agit d'une forme ancienne athématique, retenue en poésie pour des raisons métriques et comme archaïsme en Argolide. Il ne serait pas surprenant que de nouveaux exemples de ἔγεντο apparaissent dans d'autres textes non métriques.

Le quatrième texte de la pierre, à la différence des précédents, émane d'Argos et non d'Épidaure comme paraissent l'indiquer l'emploi de numéraux cardinaux propres à Argos et, surtout, l'imparfait ἀρήτευε, typique d'Argos mais inconnu à Épidaure. La pierre est très dégradée dans ce passage, surtout dans sa partie gauche, de sorte que les premières lignes deviennent presque illisibles, comme dans d'autres passages de l'inscription. Le texte établi par Kr.-Pr. pour ces lignes n'est pas entièrement satisfaisant du point de vue linguistique : les structures syntaxiques identifiées sur la pierre ne sont pas satisfaisantes et n'ont pas toujours le sens que les auteurs traduisent. Ainsi, contrairement à ce qui est édité, il n'y a pas d'élément qui permette de conclure à l'encaissement d'une somme provenant de la vente d'animaux pour le sacrifice. Signalons par ailleurs que Θεοκύ[δ]α[ς] ne peut être l'avatar dialectal de Θεοκόδης (p. 41 ; -κύδης de κῶδος, thème en sifflante, est pandialectal) : il s'agit probablement d'un fantôme. En revanche est plus sûre la dernière ligne du texte, spécialement la fin : τὸν ἠελέφαντα ἔκλεπτε, à cette restriction près cependant que Kr.-Pr. interprètent l'aspiration hypercorrecte de ἠελέφαντα comme due à la présence de <Φ> dans le même mot. Or, ces assimilations d'aspiration sont plus attendues dans des syllabes contiguës. En réalité <H> risque d'être un fantôme : sur la photographie il semble y avoir un *hêta* carré <Η>, mais les autres *êtas* du texte sont du type ouvert <H>, ce qui fait difficulté. On pourrait postuler un *epsilon* <Ε>, dans l'idée que le scribe a répété une lettre par erreur : τὸν {Ε} ἠελέφαντα.

Pour conclure, l'hypothèse de la mainmise d'Argos sur le sanctuaire d'Asclépios reste malheureusement, jusqu'à nouvel ordre, un peu spéculative. La présence d'Argiens d'Argos à l'Asclépieion est attestée de bonne heure par l'existence de dédicaces archaïques d'Argiens, et les comptes de construction du 4^e apportent la preuve que des ouvriers originaires de cette cité ont travaillé à l'aménagement du sanctuaire, sans que cela implique que celle-ci ait pour autant contrôlé l'administration de l'Asclépieion épidaurien. Cependant, deux fragments d'un décret de proxénie de ce même siècle pour un Phliasien, qui présentent l'imparfait ἀρήτευε, présupposent que le sanctuaire était tombé entre les mains d'Argos pendant un temps, comme le confirme la dernière partie de l'inscription dont il vient d'être question. Il faut donc se féliciter de la publication d'un texte d'une telle importance, et remercier les deux auteurs de leurs efforts et de la richesse de leurs commentaires.

3. Dialectismes spécifiques aux règlements de frontières

Les descriptions de frontières en Grèce antique, abondantes surtout à partir de l'époque hellénistique, dans des décrets, des conventions, voire des lettres, sont généralement accompagnées d'une décision judiciaire, émanant en général de cités tierces qui servent d'arbitre entre les deux cités en litige sur leur frontière et peuvent leur être liées politiquement ou par une parenté réelle ou légendaire. L'intérêt de ces inscriptions, souvent laissées de côté par les linguistes et les dialectologues, réside dans le fait qu'elles permettent tout particulièrement d'étudier prépositions et noms de lieu, qui seront ici la cible de notre analyse. En effet, le sens local originel des prépositions est abondamment représenté dans ces descriptions, et cela permet de l'étudier d'une manière approfondie, en tenant compte de toutes les nuances qui distinguent non seulement les différentes prépositions mais aussi, le cas échéant, l'emploi des différents cas qu'elles sont susceptibles de régir. Il faut toujours avoir présent à l'esprit les différentes manières possibles de décrire une frontière : le point de vue peut être soit celui du voyageur ou de l'arpenteur qui les parcourt, soit celui d'un spectateur statique, soit un mélange des deux. Et cela motive le choix des prépositions. Quant aux toponymes, sur lesquels un travail global constitue encore un desideratum dans les études d'onomastique du grec ancien, ils abondent dans ce type de documents. Ils peuvent prendre la forme d'appellatifs simples ou composés convertis en toponymes (Παγαί < *pāgā*; att. πηγή); d'univerbations soudées (Ἀστυπάλαια, de ἄστυ et παλαιός) ou séparées (Κυνὸς Κεφαλή). Du point de vue sémantique, ils peuvent être descriptifs (Πράσια < *prāsios*) ou commémoratifs, soit en référence à un individu ou groupe d'individus (Φίλιπποι), soit à un événement (Νικόπολις). Nommer un lieu peut se faire *ex novo*, pour de nouvelles fondations (toponymes primaires) ou par métonomiasie, en renommant un lieu qui avait déjà un nom (toponymes secondaires), comme cela arrive souvent dans les contextes de colonisation où les colons essaient de dupliquer les lieux connus en nommant les lieux conquis.

Quelques morceaux choisis sont analysés, à commencer par une partie de l'arbitrage des Rhodiens concernant les frontières entre Priène et Samos (*IK Priene* 132, 196-191^a, L. 180-193). La cité de Priène et l'île de Samos se sont plus de cinq cents ans disputé, comme on sait, un territoire situé entre les leurs, ce qui a donné lieu à plusieurs litiges arbitrés par différentes cités aux 3^e et 2^e, et notamment par Rhodes. Dans le texte étudié, les juges rhodiens, qui parlent à la 1^{re} personne du pluriel (-μεν est la désinence de *koinè*), parcourent les territoires en question en y établissant des bornes et en signalant ce qui doit revenir à chaque partie, en tenant compte du fait que ce sont les Priéniens qui ont obtenu gain de cause. Aux premières lignes du texte, les juges mentionnent un point de départ pour établir la frontière qui est connu par un nom par les Priéniens (gén. Θινίχου πάγου), mais non par les Samiens, qui s'y réfèrent à travers une périphrase (gén. τῶν κατὰ Σανιδειαν τόπων). C'est l'amorce d'une succession de syntagmes prépositionnels qui deviennent, au fil du texte, des toponymes, dit « indirects » (Ὑπο-χαλκίς, Μεθ-ύδριον, etc.). Le texte a une structure assez répétitive : les repères frontaliers sont signalés à partir d'un point de départ indiqué avec ἀπό + gén. et en direction du repère suivant, qui est introduit par εἰς ou ἔστε + acc. ; sont aussi indiqués les lieux traversés, laissés de côté, remontés ou descendus, etc. (les verbes choisis permettent de reconstituer particularités ou accidents du relief), à

l'aide de diverses structures prépositionnelles et d'adverbes de lieu. L'emploi majoritaire de l'accusatif avec des prépositions régissant aussi le génitif et, parfois, le datif, comme *παρά, κατά, ανά*, met en valeur le mouvement des juges rhodiens qui les parcourent, et contribue ainsi à animer ces frontières. À cet objectif contribue l'emploi de verbes actifs, comme *παραφέρω*, dont les sujets sont les éléments inertes qui servent de repères, et de participes de point de vue au datif (*ἀναβαίνουσι*) ou au génitif (*διαβάντων*), comme couramment dans ce genre de descriptions. Ce texte est riche en mentions de noms génériques comme points de repère naturels (acc. *λόφον, φάραγγα, πετρῶνα, βουνόν*), mais moins en toponymes. Parmi ceux-ci, les noms des parties en litige, *Σάμος* et *Πριήνη* (dor. de Rhodes : *Πριάνα*) sont pré-helléniques, comme l'indique pour la seconde cité la suffixation *-άνα ~ -ήνη* assez fréquente parmi les toponymes indigènes de cette région. Parmi les toponymes grecs, relevons quelques micro-toponymes ou « lieux-dits » : *Σανίδειαν*, tiré de *σανίς, -ίδος* « bois », avec le suffixe *-ειά*, « La Planche », ou *Θίνιχος*, issu de *θίς, θινός* « banc de sable », avec le suffixe de diminutif *-ιχος*, si caractéristique de l'onomatopée béotienne mais attesté aussi de manière sporadique ailleurs en Grèce.

Autres règlements de frontières. Le premier concerne les frontières de Mélitée et de Pérée (*JG IX,1² 1:188, 3^a*). L'extrait choisi (l. 3-16) est formé d'une longue période comportant une structure paratactique (*μέν... δέ*) où l'on décrit, d'une part, les frontières entre les deux cités, d'autre part, les *eschatiai* communes aux deux. La structure syntaxique pour délimiter les frontières est semblable à celle du texte précédent : ainsi, d'un point de départ signalé par *ἀπό* ou *ἐκ* + gén. (selon que l'endroit est pénétrable ou non), on arrive à un autre point indiqué par *ἐν* + acc., parfois surcaractérisé de façon cumulative (l. 11-12 : *ἐν τὸν Εὐρωπόν, τοῦ Σκαπεταίου καὶ τοῦ Εὐρωποῦ ἐν τὰν συμβολάν*) Les repères intermédiaires sont souvent précisés aussi, à l'aide soit de syntagmes (*ἐπί, κατά...*), soit de propositions (*ὡς ὕδωρ ῥεῖ*). Mais le passage est surtout riche en toponymes, d'origine souvent grecque : quelques simples conversions d'appellatifs, comme dans les toponymes descriptifs (*Ἄ Κολώνα, Ἄ Ἄμπελος*), mais aussi d'épithètes divines (*τὸ Ὑπατον*, fait à partir de l'épiclèse de Zeus *Hypatos*), et surtout des dérivés : le type à suffixe *-(V)ίος*, soit descriptif (*ὁ Σκαπεταίος*, dérivé de *σκάπετος* « La Tranchée », *ὁ Γαλαίος*, fait sur *γάλα* en Chalcidique), soit événementiel (*τὰ Εὐρόνια*, au pluriel, sur un anthroponyme *Εὔρωνος*, troncation de *Εὐρόνομος uel sim.*); le type en *-εύς* (*ὁ Ἄκμεύς*, sur *ἀκμή* « force, pouvoir ») ou le type en *-ις* (*Ἄ Μύνις*, sur **μυν(ν)ός*; cf. *μυν-αρός* « silencieux »). Signalons l'hydronyme *ὁ Ἐλιπεύς*, connu aussi par d'autres sources sous la forme *Ἐνπιεύς* (cf. Hsch. *Ἐλιπεύς ὁ Ἐνπιεύς ποταμός*), sans étymologie assurée, ou encore le nom du fleuve *Εὐρωπός*, qui peut résulter de la conversion de l'adj. *εὐρωπός* « vaste » ou être d'origine pré-hellénique comme *Ἴνωπός* ou *Ἄσωπός*, avec *-ωπος* (< *āp*; cf. lat. *aqua*). Quant à *ὁ Κερκινεύς*, relève-t-il de *κέρκος* « queue » ou est-il plutôt en relation avec le nom du crabe *καρκίνος* (cf. *καρκινεύτης* « pêcheur de crabes », Artém.)? Le texte se termine sur une clause où l'on interdit aux Mélitéens de vendre les possessions historiques, appelées *τοὶ Καράνδαι* et *Ἄ Φυλιαδών*, qu'ils ont dans les *eschatiai* (l. 12-16). Le second toponyme semble relever de *φυλία* « olivier sauvage », avec un suffixe complexe *-(ā)δών*, allomorphe du suffixe toponymique *-ών* dans certains cas. Le premier pourrait être pré-hellénique (*-vδ-*) ou être expliqué *ex graeco ipso* :

il pourrait en effet avoir pour origine un nom d'homme *Καράνδας, issu de κάρᾱ « tête » avec le suffixe -νδας (eub. -νδης) ou de κάρᾱνος « chef », avec le suffixe -ίδας syncopé.

Le dernier texte est extrait d'une des inscriptions concernant le conflit de frontières entre Latô et Olonte, en Crète orientale (Chaniotis, *Verträge* 61 A, 110-108 av. J.-C., l. 104-131). Comme les précédents, ce texte est riche en syntagmes prépositionnels, en adverbes de lieu qui indiquent notamment le point de départ (τούτω) et en propositions relatives qui permettent de fixer des localisations plus précises (ἢ αἰ θῆκαι ἐντί, αἱ ὕδωρ ρεῖ). Les toponymes y abondent aussi, qui décrivent la couleur de l'endroit (ὁ Βοίνωψ, nom d'un mont « De la couleur du vin »), son état (ὁ Ἄκιμος, de Souda ἄκιμον· ἀθεράπευτον « négligé, non entretenu »), sa flore (ὁ Κνάφος, conversion toponymique de κνάφος « chardon ») ou sa faune (ὁ Κόλος, cf. Hsch. κόλον· μέγαν τράγον κέρατα οὐκ ἔχοντα). En revanche, deux toponymes issus de ἵππος évoquent plutôt des événements (ἅ Ἴππασία, conversion de ἵππασία « chevauchée ») ou des accidents (ἅ Ἴπάγγρα, de ἵππος et ἄγγρα « Le piège à cheval »). D'autres semblent plutôt évoquer le monde religieux : ainsi, οἱ Ἰαλκείται, issu de ἰός et de ἀλκέτας, agent de ἀλέξω « celui qui repousse avec des flèches », en référence, dirait-on, aux Courètes, qui y avaient leur sanctuaire (l. 130). Les toponymes non grecs ressemblent à d'autres toponymes crétois ou des îles voisines de la Mer Égée : ainsi ὁ Βέγκασος, oronyme hybride qui rappelle les noms crétois en -σ(σ)ος comme Τύλισος, Ἄμνισος, Κνωσ(σ)ός. Le fait que la population d'origine non hellénique était, encore à l'époque historique, importante dans le région, comme l'indiquent notamment les vestiges archéologiques, peut sans doute être induit aussi de l'hydronyme ὁ Ἑλλην : de facture récente, comme le prouve sa forme non dialectale à /ε:/, il témoigne d'une période où l'on avait à cœur de mettre en évidence l'identité grecque, qui n'allait pas de soi.

4. Les lamelles oraculaires de Dodone

La dernière séance du séminaire a été consacrée à l'oracle de Dodone et aux lamelles qui ont été trouvées enfouies *in situ*. Comme il est bien connu, l'oracle de Zeus *Naios* à Dodone est déjà mentionné chez Homère, et serait, d'après Hérodote, le plus ancien de la Grèce et le deuxième en importance après celui d'Apollon à Delphes. Carapanos identifia le site en 1870, et au cours des fouilles fut trouvée une cinquantaine de lamelles en plomb contenant des questions posées à l'oracle et, parfois aussi, les réponses rendues. Or ce nombre s'est considérablement accru dans les décennies suivantes. Commodément rassemblées dans l'ouvrage de É. Lhôte, *Les lamelles oraculaires de Dodone*, Genève, 2006 et, surtout, dans les deux volumes édités en 2013 à Athènes (Σ. Δάκαρη, Ι. Βοκοτοπούλου, Α. Φ. Χριστίδη, *Τα χρηστήρια ελάσματα της Δωδώνης. Των ανασκαφών Δ. Εναγγελίδη = DVC*), ces environ 4000 lamelles déjà publiées, qui s'échelonnent de ca 550^a à 167^p, sont exploitables de plusieurs points de vue, y compris linguistique et onomastique. Nous nous intéresserons ici principalement à des exemples empruntés au dernier corpus en date, qui ne sont pas présents chez É. Lhôte.

Dans les lamelles les plus simples, les questions sont posées à l'aide du seul περι suivi du génitif (*DVC* n° 1381B [Περὶ πανπασίας « au sujet de la pleine propriété »], 1439B) : le consultant y pose une question sur un sujet donné. L'interrogation

directe est souvent utilisée, soit orientée vers le futur avec le subjonctif (*DVC* n° 8B : προβατεῦθ̄ ἔ̄ μ̄ε̄;) ou l'optatif avec particule modale (n° 1389A : ἤ νικῶμι κα στάδιο[v]);), soit orientées vers le passé avec l'aoriste indicatif (n° 3169 : ἀνέκλεψε Κινύρας τῶργύριον τὸ Μνασιστ[ρά]του τὸ ἀπὸ τοῦ δοκοῦ ποὶ τᾶι στέγαι;). Des expressions périphrastiques sont employées aussi pour se renseigner sur l'avenir, à travers des interrogations tant directes qu'indirectes, totales ou partielles : ainsi, τυγχάνω ou πράσσω ἄριστα (ἄμεινον) avec le participe au nominatif (n^{os} 1127A, 992A), et λώϊον καὶ ἄμεινον (ἔστί) *uel sim.*, soit avec l'infinitif (n° 1014B), soit avec le participe au datif d'intérêt (n° 210A). Ces structures formulaires peuvent s'abrèger en ne laissant subsister que l'infinitif (*DVC* n° 2554B) ou le participe au datif (n° 2294A). Dans le cas de lamelles comme ἔ̄ ἄλλα ν<ε>μόμενος; (n° 2637A), où nous n'avons qu'un participe au nominatif, il n'est pas possible de décider si c'est τυγχάνω ou πράσσω ἄριστα (ἄμεινον) dont il est fait l'ellipse; mais il s'agit probablement d'un faux problème, puisque la différence tient de la nuance, les deux expressions servant à demander le succès dans une entreprise. Les consultants à Dodone n'ont pas l'habitude d'indiquer leur origine géographique, que l'analyse dialectale des lamelles peut cependant permettre parfois d'inférer. Ainsi, en dehors de quelques textes clairement attiques, comm le n° 1014B, les autres sont surtout doriens (cf. *e. g.* n° 2354A) et thessaliens (n° 2024A). Il n'est guère possible d'être plus précis, sauf lorsque des traits propres à un dialecte sont identifiables : ainsi, n° 2409A, le vocalisme *severior* (ἦμεν, τῶ ἠαρῶ ἀργυρίῳ) ainsi que le processus /lt/ > /nt/ (βέντιον) et l'aspiration de ἰαρός (ἠαρῶ) parlent en faveur de l'aire de Tarente – Héraclée, au Sud de l'Italie, qui n'est séparée du continent grec que par un bras de mer d'un peu plus de 50 km. En ce qui concerne les consultants thessaliens, le n° 1351A montre des traits qui ne sont compatibles qu'avec le dialecte de Pélasgiotide : en effet, aux traits plus généraux comme la contraction de /a:ɔ:/ dans l'article mais son absence dans les mots toniques (τᾶν κοράδων) s'ajoutent d'autres, qui sont propres à cette région, comme l'évolution /o/ > /e/ en position finale après dentale (ἀπεδείξατε < ἀπεδείξατο) et l'ordinal πρώτος (acc. pl. πρώτας) au lieu de la forme à /a:/ radical généralement attendue en dehors de l'aire ionienne-attique.